



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Session 2015-2016

Séance plénière du vendredi 20 novembre 2015

Compte rendu

Séance plénière conjointe

Parlement francophone bruxellois
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Assemblée réunie de la Commission communautaire commune
Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie

Sommaire

Pages

Débat sur les attentats de Paris et nos réponses au terrorisme et au radicalisme..... 2

Présidence de

M. Charles Picqué, président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune

Mme Julie de Grootte, présidente du Parlement francophone bruxellois

Mme Carla Dejonghe, présidente du Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie

La séance plénière est ouverte à 09 h 40.

M. le président.- Je déclare ouverte la séance plénière conjointe du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune, du Parlement francophone bruxellois et du Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie.

DÉBAT SUR LES ATTENTATS DE PARIS ET NOS RÉPONSES AU TERRORISME ET AU RADICALISME

M. le président.- L'ordre du jour appelle le débat sur les attentats de Paris et nos réponses au terrorisme et au radicalisme.

Conformément à la décision du Bureau élargi du 16 novembre 2015, le temps de parole est limité à vingt minutes par groupe politique, à l'exception des deux groupes politiques comptant plus de quinze membres, qui disposeront d'un temps de parole de trente minutes. Chaque groupe politique peut désigner un maximum de deux orateurs qui interviendront l'un à la suite de l'autre.

Nous sommes tous profondément marqués par l'horreur des actes commis à Paris et le drame qui a frappé les victimes et leurs familles.

(poursuivant en néerlandais)

Lundi, nous avons observé une minute de silence à la mémoire des victimes et en témoignage de notre solidarité au peuple français.

(poursuivant en français)

Il est évident que les attentats nous confrontent à une problématique complexe, aux ramifications nombreuses et qui nécessite une action ferme à tous les niveaux : mondial et européen bien sûr, mais aussi national, local et régional.

C'est la raison pour laquelle, après que j'ai eu l'occasion de consulter les uns et les autres, le Bureau élargi du parlement a unanimement soutenu la proposition d'organiser, ce matin, une séance plénière conjointe sur les attentats et sur notre manière de répondre au terrorisme.

(poursuivant en néerlandais)

Partant de la situation actuelle, l'objectif est de vérifier quelles mesures peuvent être prises sur le territoire de la Région bruxelloise pour éviter de tels actes terroristes et d'examiner comment nous pouvons contribuer de manière efficace à la lutte contre le radicalisme.

(poursuivant en français)

Nous souhaitons aussi contribuer à la lutte contre le prolongement de ce radicalisme dans la violence et contre le terrorisme qui, aujourd'hui, nous frappe de plein fouet.

Toutes les compétences bruxelloises doivent évidemment être mobilisées pour ce faire. C'est pourquoi, nous avons décidé de ce débat commun. Je remercie, bien sûr, Mme de Grootte, la présidente du Parlement francophone bruxellois, et Mme Dejonghe, la présidente du Conseil de la Commission communautaire flamande.

Mesdames et Messieurs, il s'agit d'un débat d'actualité. L'heure est à la protection de nos populations et aux enquêtes pour analyser les menaces, anticiper et permettre, par des collectes de renseignements, la détection à temps de nouvelles attaques et agressions. Ce sujet et cet objectif mobiliseront évidemment les compétences de l'État fédéral et des zones de police, mais aussi de la Région, notamment à travers les mesures de prévention et leur coordination par la Région.

C'est dans l'unité que nous devons faire face. Même si des controverses peuvent surgir, que l'on pourra retrouver dans le contenu des interventions des uns et des autres, je vous demande de garder de la dignité dans notre débat, afin de ne pas ajouter à notre tristesse le mauvais goût de l'évocation de querelles partisans ou de conflits interinstitutionnels ou communautaires dont nous avons parfois le secret dans notre pays. Ce débat doit être digne, même si nous ne pouvons écarter les remarques et les suggestions des uns et des autres, ayant notamment un rapport avec notre organisation institutionnelle.

Pour ce qui est de l'organisation de notre débat, nous rassemblerons les interventions par groupe politique.

(poursuivant en néerlandais)

Elles se feront selon l'ordre suivant : MR, Groen, PS, Open Vld, Ecolo, N-VA, DéFI, sp.a, cdH, CD&V, Vlaams Belang et PTB*PVDA-GO!.

(poursuivant en français)

Je suis prêt à modifier cet ordre, mais seulement si un parti souhaite intervenir plus tard que son tour.

Le Gouvernement aura ensuite l'occasion de répondre.

La parole est à M. De Wolf.

M. Vincent De Wolf (MR).- Même si nous savions que cela pouvait se produire, nous sommes restés hébétés de voir ces fous de Dieu, ces djihadistes, massacrer des personnes par centaines dans la Ville lumière, à nos portes, au cœur de l'Europe. Nos premières pensées vont évidemment aux victimes, à leurs proches, à leurs familles et leurs amis.

Ces personnes, il y a juste une semaine, étaient simplement attablées en terrasse, dans un restaurant ou réunies pour assister à un concert. Nos droits fondamentaux, le respect de la vie humaine, le droit à la sécurité - le droit de vivre, tout simplement - leur ont été retirés. Le choc est majeur. Mais le rassemblement citoyen massif sur la place communale de

Molenbeek, le stade de Wembley qui chantait la Marseillaise montrent que la démocratie et le vivre ensemble peuvent triompher de la barbarie.

Nous ne sommes pas restés dans la stupeur. Dans la nuit, des contacts continus ont été pris entre la France et la Belgique. Le ministre-président a organisé en urgence, ce lundi et ce mardi, des réunions pour lesquelles je le remercie, tout comme je remercie le Premier ministre d'avoir délégué à ces réunions les autorités fédérales judiciaires, policières et de sûreté. La Conférence des bourgmestres a reçu mercredi le ministre de l'Intérieur et les chefs de corps bruxellois.

La mobilisation immédiate a été générale. Ces réunions ont permis, démocratiquement, de dresser la liste des urgences encore à rencontrer : l'octroi de moyens accrus pour la sécurité, la difficulté d'assurer un suivi efficace des individus fichés, la nécessité de renforcer la réserve fédérale, le manque de précisions des directives données aux zones lorsque des fiches sont communiquées par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM), ou encore le refinancement des zones de police bruxelloises.

Monsieur le Ministre-Président, avant d'aborder les actions à mener dans le cadre de nos compétences, je rappellerai les mesures prises hier par le gouvernement fédéral pour lutter contre le radicalisme et le terrorisme. Ces mesures ont été largement saluées depuis.

Ainsi, le Premier ministre a annoncé des moyens supplémentaires de l'ordre de 400 millions d'euros, qui s'ajouteront aux 200 millions d'euros d'investissements déjà consacrés à la sécurité en 2015 : renforcement des contrôles aux frontières, 300 militaires supplémentaires déployés dans les grandes villes pour assurer des missions statiques de surveillance, élargissement des méthodes particulières de recherche des services de sécurité, prolongation à 72 heures des gardes à vue en matière de terrorisme.

Dans les cas d'infractions liées au terrorisme, des perquisitions pourront être effectuées à toute heure. Les personnes fichées par l'OCAM se verront imposer le port d'un bracelet électronique, alors que les combattants djihadistes seront privés de liberté à leur retour en Belgique. Les prédicateurs de haine seront exclus et les cultes non reconnus qui diffusent le djihadisme seront démantelés. Autant de mesures fortes et protectrices des citoyens.

Monsieur le Ministre-Président, mes pensées vont à Molenbeek, sa population, ses rues, ses quartiers et sa bourgmestre, Françoise Schepmans, qui a longtemps siégé parmi nous. Ils supportent depuis vendredi une pression médiatique, policière, politique et humaine sans précédent. Il n'est pas juste de pointer du doigt tout Molenbeek. L'on ne peut pratiquer d'assimilation simpliste. C'est manquer de respect à l'immense majorité des Molenbeekois.

À l'inverse, nier l'existence d'un problème spécifique serait irresponsable.

Je félicite le gouvernement fédéral, qui accorde une attention singulière à cette commune, par le biais d'un plan particulier de prévention et de répression. Par le passé, nous avons démontré aux autorités fédérales que lorsque l'on veut démanteler des bandes urbaines avec un magistrat de référence, on y arrive ! Je ne minimise pas l'ampleur du problème, mais en y mettant les moyens et en assurant une bonne collaboration, les résultats seront au rendez-vous.

Les mesures du gouvernement fédéral, dont celles annoncées hier, sont précises, ciblées et sans équivoque. C'est de cette manière que notre Région doit agir dans le cadre de ses compétences. Autrement dit, la Région bruxelloise doit endosser le rôle de prévention et de coordination des

politiques de sécurité dans le cadre de la lutte contre le radicalisme, comme conféré par la sixième réforme de l'État, dans l'ensemble du territoire bruxellois.

À cet égard, le MR avait soutenu la création de l'organisme pararégional Bruxelles prévention et sécurité. Censé assurer une gestion centralisée de la sécurité à Bruxelles, ainsi qu'une plus grande cohérence des politiques de prévention et de sécurité, cet organisme aurait pu être opérationnel depuis le mois d'avril de cette année.

Nous avons constaté que des crédits supplémentaires y seront consacrés pour l'année à venir. En effet, 5.421.000 euros sont prévus au budget pour l'année 2016, et nous nous en réjouissons. Cela représente en effet une autre somme que le million d'euros inscrit par le gouvernement l'an dernier pour ce même organisme et dont nous avons dénoncé l'insuffisance. Je ne peux m'empêcher de m'interroger sur le rôle que jouera cet organisme dans la prévention et la lutte contre le radicalisme en Région bruxelloise.

Il n'est pas simple d'y voir clair, d'autant que votre majorité, Monsieur le Ministre-Président, a rejeté la proposition du MR de créer une cellule dédiée à la lutte contre le radicalisme lors du vote sur cet organisme.

Les questions que j'ai posées en début d'année sont donc toujours d'actualité. Quelles missions spécifiques l'organisme Bruxelles prévention et sécurité exercera-t-il dans la lutte contre le radicalisme ? Quelle part de son budget consacrerait-il à cette lutte ? Quels seront les moyens humains qui lui seront affectés et de quelle importance seront ceux plus spécifiquement dédiés à cette lutte ? Le gouvernement se dotera-t-il finalement d'une cellule antiradicalisme ?

Monsieur le Ministre-Président, il n'est guère plus facile d'y voir clair dans l'exécution, par le gouvernement régional, du Plan de prévention. Présenté en février, ce plan comporte huit mesures allant de l'organisation d'opérations de sensibilisation et de formation à la désignation d'un pool d'experts.

À ce jour, le degré de réalisation de ce plan semble assez faible, ainsi que le démontre l'absence d'un « Monsieur radicalisme » régional. Alors que toutes les communes bruxelloises disposent désormais d'un référent en la matière, la Région n'a toujours pas recruté le sien.

Interrogé en septembre dernier, vous annonciez que le recrutement était en cours. Mais il y a quelques jours, lors des discussions budgétaires en Commission de l'intérieur, vous avez admis que le « Monsieur radicalisme » bruxellois n'était en réalité pas près d'être recruté. Un statut administratif annulé, des difficultés de procédure et des décisions du Conseil d'État auraient causé ce retard. Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est et nous préciser la date approximative d'engagement de ce fonctionnaire important ?

Venons-en à présent aux mesures préventives à prendre dans nos quartiers. Depuis plusieurs années, les rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pointent systématiquement du doigt la Belgique et sa difficulté de mise à l'emploi des personnes d'origine étrangère. Nous sommes, à cet égard, lanterne rouge en Europe.

Près d'une personne sur deux d'origine étrangère exerce un emploi à faible rémunération ou précaire. Le chômage endémique touche particulièrement les nouveaux migrants hors Union européenne, avec un taux d'emploi de 37%, contre 65% pour les ressortissants de l'Union européenne. Les communes à forte population étrangère sont celles qui comptent le plus de demandeurs d'emploi. Certains quartiers caracolent à 40% de leur population.

Les données relatives à l'enseignement ne sont malheureusement pas meilleures. Elles sont inquiétantes. Les études du Program for International Student Assessment (PISA) de l'OCDE ont montré à plusieurs reprises ces dernières années que le niveau de performance des élèves issus de l'immigration était inférieur à celui des autochtones. Notre écart est même l'un des plus élevés d'Europe. Cette situation montre le déterminisme social qui frappe un grand nombre de jeunes dans certains quartiers.

Ce terrain est propice, Monsieur le Ministre-Président, Mesdames et Messieurs, à la désespérance, à la perte de confiance en soi et à la conviction qu'il faut chercher autrement un avenir présumé meilleur. C'est dans ce contexte que les prédicateurs de haine et de radicalisme ont le plus de chances de s'implanter. Il faut absolument rompre avec cette fatalité et offrir un avenir à ces jeunes !

(Applaudissements)

M. le président. - La parole est à M. Van Goidsenhoven.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR). - Monsieur le Président, Mesdames les Présidentes, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement, chers collègues, « La France a peur », disait un célèbre présentateur français, un soir de 1976. Aujourd'hui, c'est le monde dans sa globalité qui est saisi d'effroi face aux ignobles attentats de Paris. Les Bruxellois, bien évidemment, n'y échappent pas.

Où cela s'arrêtera-t-il ? Quelle sera la société dans laquelle vivront nos enfants ? Jusqu'à quand resterons-nous sans réelle réaction face à ces assassins ? Autant de questions bien légitimes que se posent les familles bruxelloises.

Voilà qui nous conforte, nous, élus démocratiques de terrain, dans une saine exigence de résultats. Cette fois-ci, il est très clair que les autorités ne pourront pas en rester à la rhétorique, aux débats feutrés, sans la moindre exigence de concrétisation sur le terrain.

C'est en effet notre société occidentale, notre mode de vie, l'exercice de nos libertés individuelles qui sont gravement menacés, au point que d'aucuns nous déclarent en état de guerre. Or, parmi les ennemis de nos valeurs, la Belgique livre le plus de combattants en proportion du nombre de sa population.

Depuis cette soirée infernale du 13 novembre, que pouvons-nous retenir ? Il y a eu six scènes de crime, huit terroristes kamikazes - une première ! -, mais aussi et surtout une filière terroriste qui remonte jusqu'au cœur de notre Région de Bruxelles-Capitale.

Depuis une semaine, les observateurs et journalistes du monde entier veulent en savoir plus sur Bruxelles. Ils veulent comprendre - et nous aussi d'ailleurs - pourquoi une telle redondance dans des attentats islamistes qui ont été, de près ou de loin, organisés à Bruxelles et dans lesquels des Bruxellois sont largement impliqués ?

Depuis une semaine, avouons que notre mauvaise réputation est faite. Ne nous leurrions pas : ce ne sera pas facile de redresser la barre. Alors oui, de toute évidence, nous devons, nous les élus bruxellois qui connaissons particulièrement bien les divers quartiers de la Région, dénoncer les amalgames, voire les outrances, de certains chroniqueurs.

Oui, nous devons également rappeler combien nous travaillons inlassablement à tirer parti des atouts de notre Région, au grand bénéfice de la qualité de vie de nos concitoyens.

Oui, nous devons surtout encourager les initiatives citoyennes comme celle organisée mercredi à Molenbeek, à l'occasion de laquelle 2.000 personnes se sont rassemblées pour rappeler leur attachement à leur commune.

Tout ceci est nécessaire, sinon indispensable. Cependant, depuis le 13 novembre 2015, se contenter de clamer ici tous en chœur « surtout pas d'amalgame » ou « Bruxelles est autre chose que la base arrière du terrorisme européen » n'est plus audible.

Abordons en effet cette pénible affaire en nous promettant d'avoir le courage et l'objectivité intellectuelle de ne plus jamais sombrer dans le déni, l'angélisme ou l'aveuglement face à une réalité qui s'impose à nous. Tournons définitivement une page et changeons de paradigme.

Aujourd'hui, en ces temps difficiles, il n'y a pas d'un côté la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française, la Vlaamse Gemeenschapscommissie, les Communautés française et flamande, les dix-neuf communes et, de l'autre, l'État fédéral à qui on va demander plus, plus et encore plus, sans réellement prendre le temps d'un examen critique de la situation.

Aujourd'hui, il y a des élus bruxellois qui, d'où qu'ils viennent, doivent endosser leurs responsabilités et se mobiliser au niveau bruxellois avant que d'autres ne viennent nous dicter ce qu'il conviendrait d'entreprendre pour être davantage efficaces.

Vous l'aurez compris, pour lutter efficacement contre ce phénomène de radicalisme, je pense qu'il serait trop lâche de s'en remettre uniquement au pouvoir fédéral. Je crois, bien au contraire, que les communes, la Région et ses institutions communautaires ont également un rôle significatif à jouer au travers de l'établissement - avec le niveau fédéral, bien entendu - d'un véritable rempart socio-sécuritaire que j'appelle de mes vœux.

Pour tout vous dire, je sursaute quand j'entends certains responsables nous expliquer que la Région, via ses politiques de prévention, ne s'occupe que de la problématique de la petite délinquance, phénomène qui serait bien éloigné du djihadisme.

Je tressaille tout autant lorsqu'on affirme que la Cohésion sociale, à laquelle travaille par exemple la Commission communautaire française, n'a fondamentalement rien à voir avec la prévention dite sécuritaire, et encore moins avec le fondamentalisme.

J'invite ces observateurs et commentateurs à retrouver le terrain. De mon côté, je tire de mon expérience locale, des contacts avec des associations, des policiers et des magistrats, de même que de la lecture attentive du parcours des jeunes terroristes, la démonstration qu'il n'existe pas d'un côté, un milieu étanche de la petite et moyenne délinquance, de l'autre, un milieu centré uniquement autour du trafic d'armes et enfin, à la marge, des fanatiques islamistes. Tout ceci forme une seule et même mouvance qui se repaît des déceptions, des frustrations et de la méconnaissance de l'autre. C'est à cette seule et même mouvance que nous devons nous attaquer frontalement.

La délinquance est une filière qui s'étend du jeune adolescent qui, au bas de l'échelle, reçoit 40 euros par jour pour guetter l'arrivée hypothétique de la police, au caïd du quartier qui roule sur l'or et investit souvent dans l'achat d'immeubles dans lesquels il loge une partie de ses propres équipes. Au fil du temps, la cohésion sociale, la vie de tout un quartier est régie de près ou de loin par la filière de la délinquance, qui encourage le repli communautaire.

J'ai fait l'expérience de terrain de cette délinquance, même en apparence assez modeste : on est très rapidement au contact des trafiquants de drogue et d'armes. Lorsqu'on analyse le parcours d'un candidat terroriste, on se rend compte qu'on a face à soi quelqu'un qui était au départ un délinquant « classique », qui a ensuite vu passer entre ses mains un certain nombre d'armes prohibées avant de définitivement sombrer. Bien entendu, tous les délinquants ne sont pas des terroristes islamistes, mais quasiment tous les terroristes islamistes ont été, à un moment ou à un autre, des délinquants.

À Bruxelles, ces dernières années, chaque entité, chaque pouvoir régional ou communautaire a investi au total des millions d'euros dans des politiques de prévention et de cohésion sociale. Chaque entité, agissant dans son pré carré, y va de son propre projet, de sa propre couche, qui s'ajoute à une lasagne déjà bien épaisse. Avons-nous la garantie que tout ceci est bien la méthode de travail la plus efficace ? Il nous appartient de tirer parti de ces pénibles événements pour remettre l'ouvrage sur le métier.

Il est, dès lors, nécessaire que les autorités bruxelloises procèdent d'abord à une évaluation objective de l'efficacité des politiques publiques en matière de prévention, de cohabitation et de cohésion sociale. Je suggère qu'au terme de ce travail, dans le dialogue avec l'autorité fédérale - en charge de la compétence en matière d'ordre public -, les différents niveaux de pouvoir s'accordent autour de nouvelles priorités opérationnelles beaucoup plus claires.

Je demande que ces nouvelles priorités opérationnelles fassent partie intégrante d'un réel plan global impliquant tous les niveaux de pouvoir.

Je demande aussi au gouvernement bruxellois que, dès 2016, dans l'exercice de sa tutelle sur les pouvoirs locaux, les dépenses de prévention et de sécurité qui seraient consenties par les communes soient totalement immunisées pour les communes sous plan d'assainissement.

Chers collègues, pas d'amalgame, mais pas davantage d'angélisme ou d'aveuglement. Affichons notre volonté de construire une société plus sûre, plus ouverte et tolérante, capable de rassembler autour de ses valeurs.

Dans ce contexte, outre les ignobles attentats, Daech a obligé des centaines de milliers de réfugiés à rejoindre notre continent. Se pose, plus que jamais, la question de l'intégration prochaine de ces populations démunies dans notre société. À cet égard, je rappelle que le MR a toujours travaillé à l'intégration des primo-arrivants et défend, depuis une décennie, le parcours obligatoire.

À ce jour, force est de constater que les initiatives du MR ont souvent été mises au frigo. La Région bruxelloise agit souvent dans l'urgence et, en l'espèce, il a fallu la crise des primo-arrivants pour enfin réagir. La Région wallonne a aussi pris ses responsabilités, tout comme la Flandre. Il y a urgence à rappeler que l'intégration obligatoire vise à permettre aux arrivants de s'intégrer, d'apprendre notre langue, de comprendre nos valeurs et le mode de fonctionnement de notre société et, in fine, de briser l'isolement et le repli communautaire dont raffolent les mouvements terroristes islamistes.

Monsieur le Président, Madame la Présidente, chers collègues, j'espère bien sincèrement qu'il y aura un avant et un après novembre 2015. J'espère donc que cette communion d'esprit qui anime les forces politiques démocratiques depuis quelques jours se poursuivra, afin de placer au cœur de nos préoccupations l'urgence de réagir face à la menace.

Tous les niveaux de pouvoir actifs en Région bruxelloise sont concernés. Tous financent déjà, de près ou de loin, des dispositifs qui visent à prévenir diverses formes de rupture dans la société bruxelloise. Montrons-nous à la hauteur des événements. Évaluons sans complexes nos politiques. Fixons de nouvelles priorités, plus claires, à la lumière des nouvelles réalités.

Permettons enfin aux nouveaux arrivants de s'intégrer au plus vite dans notre société au travers d'un parcours d'intégration efficace et émancipateur. Libérons nos communes du joug de la tutelle budgétaire lorsqu'il s'agit de dépenses de sécurité et de prévention qui s'inscrivent dans le cadre global de travail que j'appelle de mes vœux.

Ensemble, offrons de réelles perspectives à nos concitoyens qui ont fait le choix de venir vivre en Région bruxelloise. Offrons-leur un contexte urbain digne de nos ambitions partagées pour notre ville-région.

(Applaudissements)

M. le président. - La parole est à Mme Maes.

Mme Annemie Maes (Groen) (en néerlandais). - Les atrocités commises vendredi dernier à Paris menacent directement notre société pluraliste et démocratique. La tristesse, la colère et l'incompréhension indicibles que nous ressentons s'accompagnent d'un sentiment de peur.

Que nous réserve l'avenir ? Quand et où aura lieu le prochain attentat ? Nombreux sont ceux qui n'osent déjà plus s'aventurer à Bruxelles, perçue au-delà de Molenbeek, comme le foyer du terrorisme.

En tant que responsables politiques, il nous incombe de garder notre sang-froid et d'agir avec fermeté, car ces attaques visent les fondements mêmes de notre modèle de société. Quelles questions devons-nous nous poser ? Que devons-nous entreprendre pour les éviter ? Il n'y a pas de solution miracle et nous ne pouvons régler seuls le problème qui se pose à Bruxelles. Nous devons cependant mettre en œuvre tous les moyens à notre portée pour mettre fin à la terreur.

Notre dispositif de sécurité a montré ses limites. La circulation d'informations et la collaboration entre le Parquet, les services de renseignement et les polices fédérale et locale peuvent et doivent être améliorées.

Monsieur le Ministre-Président, la sixième Réforme de l'État vous a attribué la compétence de la prévention et du suivi de la politique de sécurité. Nous vous invitons donc à agir.

Nous débattons aujourd'hui des actions que la Région peut mener pour enrayer le radicalisme et le terrorisme. Groen vous suggère dix points d'action.

Premièrement : reconnaître le problème. Bruxelles est pointée dans le monde entier comme le centre du djihadisme. Je vous avais déjà interrogé à ce sujet en septembre de l'année dernière, ayant constaté avec stupéfaction que le rapport annuel de l'Observatoire bruxellois pour la prévention et la sécurité ne consacrait pas un seul paragraphe à cette problématique.

Monsieur le Ministre-Président, je vous exhorte à reconnaître le problème, à réunir les informations nécessaires et à prévoir la coordination qui s'impose.

Deuxièmement, les compétences récemment régionalisées en matière de prévention et de sécurité ne doivent pas être interprétées trop étroitement, mais exercées de manière énergique.

Troisièmement, même si la prévention joue bien entendu un rôle crucial, il ne faut pas hésiter à intervenir lorsque la situation l'exige. Nous espérons que la chaîne de sécurité intégrale allant de la prévention à la répression proposée par Groen l'an dernier pourra vous servir de source d'inspiration à cet égard.

Quatrièmement, nous vous demandons de mettre au point d'urgence le Plan de sécurité régional intégrant les plans locaux de prévention et de proximité, qui se fait attendre depuis un an.

Cinquièmement, il faut s'interroger sur le financement. Il ne suffit pas de dégager des fonds supplémentaires ou d'en demander au gouvernement fédéral. Il faut également œuvrer à une plus grande solidarité entre les zones de police bruxelloises. La zone de Bruxelles-Ouest, dont Molenbeek fait partie, reçoit ainsi trop peu de moyens par rapport à la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles.

Cette dernière reçoit 602 euros par habitant, alors qu'un montant dérisoire de 203 euros est attribué à Molenbeek. Cela s'explique notamment par le fait que la Région bruxelloise octroie des moyens supplémentaires aux zones de police dans le cadre de la prévention de la criminalité lors des sommets européens.

La zone de police de Bruxelles-Ouest couvre un territoire où vivent 250.000 habitants, soit le plus grand territoire, mais compte proportionnellement le plus petit nombre de membres du personnel opérationnel (officiers, inspecteurs et agents de police). Il faut remédier d'urgence à cette situation.

Sixièmement, Bruxelles doit mener d'urgence une réforme de la police. Groen prône la création d'une police de proximité fonctionnant dans une seule zone de police régionale, placée sous l'autorité du ministre-président de la Région bruxelloise et contrôlée par ce parlement.

Le septième point concerne l'École régionale et intercommunale de police (ERIP), qui est en grande difficulté, non seulement sur le plan financier mais également en termes d'organisation. Tout comme vous, nous voulons voir plus de Bruxellois dans la police bruxelloise. Ne commettez toutefois pas l'erreur de convertir tous les gardiens de la paix en agents de police. Ils n'exercent pas les mêmes fonctions.

Huitièmement, il faut combattre la criminalité et le trafic d'armes à Bruxelles. Si vous n'êtes pas compétent ou ne pouvez maîtriser seul ce problème, vous devez demander l'aide d'autres niveaux de pouvoir.

Neuvièmement, les cancers urbains doivent disparaître. Tous les problèmes - chômage galopant, pauvreté, bâtiments à l'abandon, dépôts clandestins, activités illégales, etc. - se concentrent à Molenbeek et à proximité de la Gare de l'Ouest, de Beekkant et d'Osseghem. Un grand terrain à l'abandon appartenant à la SNCB se situe au cœur de cette « zone poubelle ».

Cela fait des années que Groen insiste pour que les choses soient prises en main dans ces quartiers. Apparemment, personne ne se sent responsable de la situation, ni la SNCB, ni la Région bruxelloise. Il est temps d'agir !

Dixièmement, cessons d'invoquer l'autonomie communale et de renvoyer la balle au pouvoir fédéral. Arrêtons de chercher des responsabilités dans le passé ou de nous en prendre à l'ancien bourgmestre de Molenbeek, M. Moureaux. Nous devons maintenant nous tourner vers l'avenir.

Au niveau fédéral, il faut dépasser les logiques de partis et les clivages pour contribuer à mettre en place une politique de

sécurité intérieure et des mesures à l'égard des personnes parties combattre en Syrie et au Moyen-Orient. Le niveau fédéral doit également s'intéresser davantage à Bruxelles.

Le ministre fédéral de l'Intérieur, M. Jambon, dit qu'il veut intervenir à Molenbeek. Je m'en réjouis, parce qu'il s'est peu préoccupé de Bruxelles jusqu'ici. L'ancienne norme KUL, toujours utilisée pour déterminer le financement des zones de police bruxelloises, ne tient pas assez compte de la croissance démographique et de l'internationalisation de la ville.

Nous appelons la création d'une commission spéciale au sein de la commission des Affaires intérieures pour étudier cette problématique.

Bref, Groen prône la création d'une zone de police régionale unifiée, placée sous l'autorité d'un ministre-président bruxellois dynamique, qui se soucie autant de la sécurité que de la prévention, et contrôlée par le parlement bruxellois. En outre, nous demandons de prendre en considération les inquiétudes des Bruxellois, qui doivent pouvoir compter sur une police de proximité adaptée à leur quartier ou à leur commune.

J'aime vivre dans ce pays et dans cette Région, car j'y suis libre et peux y mener ma vie comme je l'entends. La peur ne doit jamais nous inciter à renoncer à cette liberté.

J'aime vivre dans cette société solidaire qui vient en aide à ceux qui en ont besoin. Nous devons donc combattre les ennemis qui tentent de nous diviser.

J'aime la diversité de Bruxelles, qui réunit des personnes d'origine et de religion différentes. Les musulmans modérés, largement majoritaires dans notre pays, sont pris entre deux feux, accusés par les uns de ne pas être assez musulmans et de l'être trop par les autres. Pour nous, il n'y a aujourd'hui que des Bruxellois, de quelque origine, croyance ou classe sociale que ce soit, face aux terroristes et aux radicalisés.

L'établissement du rôle joué par Bruxelles dans les attentats de Paris doit nous inciter à élaborer une politique de sécurité mieux coordonnée, combinant une vision claire et des services accessibles à tous. En outre, nous devons assurer un financement plus correct des zones de police et reprendre en main les zones de police négligées, souligner l'égalité des chances dans l'enseignement et offrir au bout du compte un meilleur avenir aux jeunes Bruxellois.

N'amplifions pas nous-mêmes les ravages causés par les attentats en nous laissant gagner par la terreur. C'est précisément ce que les terroristes recherchent.

Nous avons un excellent modèle de société. En revanche, notre politique de prévention et de sécurité peut et doit être plus performante.

(Applaudissements)

M. le président.- La parole est à Mme Ampe.

Mme Els Ampe (Open Vld) *(en néerlandais)*.- Le bain de sang à Paris nous bouleverse tous profondément parce que nous aurions pu figurer parmi les victimes innocentes. Ces événements tragiques ont aussi fait couler beaucoup d'encre et suscité de nombreux témoignages de solidarité. Certains partis en profitent malheureusement pour rappeler leurs ambitions en matière de sécurité. Il a ainsi été proposé de placer la police de Molenbeek sous tutelle fédérale.

Personne n'a pourtant suggéré la mise sous tutelle d'Anvers lorsqu'on y a arrêté des terroristes. Il a juste été question de développer une stratégie antiterroriste plus efficace. Il n'a pas non plus été proposé de fusionner les zones de police de

Bruxelles et de Vilvorde dès lors que des terroristes venaient d'y être arrêtés mais seulement d'améliorer la politique et l'échange des informations.

L'Open Vid est un ardent défenseur de la fusion des zones de police bruxelloises. Une zone de police unique permettrait en effet de renforcer la transparence et l'efficacité des institutions bruxelloises.

Il convient néanmoins de revoir notre politique de déradicalisation, revoir les procédures et identifier les faiblesses du système.

Le bourgmestre de Malines, M. Somers a été félicité par les experts anti-terroristes pour sa politique de déradicalisation. La zone de police de Malines couvre également plusieurs communes. Il fait en effet surveiller systématiquement les personnes fichées par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) par la police locale qui transmet en retour les données récoltées à l'OCAM. Il s'agit d'une politique concrète, d'une attitude, et non d'une réponse institutionnelle. Malines est un exemple pour Molenbeek.

Ces derniers jours, plusieurs bourgmestres ont indiqué que l'OCAM ou la police judiciaire ne transmettait pas systématiquement les informations aux zones de police locale. Il arrive que le nom d'une personne considérée comme suspecte par une zone de police locale soit transmise à l'OCAM ou à la police judiciaire sans pour autant que la police locale des communes où peut se trouver le suspect en soit informée.

Il ne s'agit pas de fusionner toutes les zones de police du pays mais bien de partager les informations, de suivre les suspects et de cibler les recherches plutôt que d'exercer des contrôles à tout bout de champ et aveuglément.

Il faudrait prévoir une procédure qui permette d'informer tous les bourgmestres concernés sur les personnes suspectées par les services du renseignement de leur commune. Ces bourgmestres tâtonnent actuellement alors qu'ils sont en charge de la sécurité locale.

Nous devrions avoir l'ambition de faire de la Région bruxelloise un modèle de lutte contre le terrorisme et la radicalisation, ainsi qu'un modèle de prévention. Aujourd'hui, nous sommes la risée de l'Europe.

La fusion des zones de police bruxelloise est nécessaire pour développer une politique de sécurité générale, mais elle ne suffira pas à nous prémunir contre le terrorisme.

Nous ne pouvons pas réduire les problèmes à une seule cause. Ce débat ne porte pas uniquement sur les institutions, l'échec à l'intégration ou sur le comportement criminel individuel. Il faut se poser les bonnes questions. Quels sont les prédicateurs qui diffusent les valeurs antidémocratiques dans notre société ? Comment se fait-il que des jeunes Européens qui ont grandi chez nous partent combattre en Syrie ? Pourquoi nos jeunes commettent-ils des crimes à Paris ? Leur nationalité est une information de moindre importance.

Envoyer des drones ou des troupes au sol au Moyen Orient ou encore bombarder l'État Islamique (EI) ne relève pas de solutions structurelles et durables. Les sources de haine doivent être éradiquées. Il n'y a pas de place dans notre société pour les prédicateurs de haine et les extrémistes religieux et encore moins pour ceux qui financent l'extrémisme, ici ou ailleurs. Il faut avant tout traquer les sources financières et voir d'où vient l'argent.

Nous ne pouvons pas accepter que soient conspuées nos valeurs démocratiques, la séparation de l'Église et l'État, ou l'égalité entre l'homme et la femme.

Si l'engouement pour l'extrémisme ne mène pas systématiquement à la violence, il n'en est pas moins alarmant. Le prochain pas est d'ailleurs vite effectué.

Seul le dialogue peut nous permettre de réintégrer ceux qui risquent de se radicaliser. Aujourd'hui encore, des jeunes succombent à la haine des prédicateurs. Ce dialogue difficile, c'est aux parents et aux enseignants mais aussi aux responsables sportifs et à d'autres à l'entreprendre.

Par le dialogue, nous nous confrontons à leurs conceptions antidémocratiques et violentes sans les abandonner. Si nous ne croyons pas pouvoir parvenir à ramener ces jeunes sur le droit chemin, nous les abandonnons de facto. Si nous essayons de les convaincre à renoncer à leurs idées, il ne suffira pas de le dire. À leurs yeux, résister à ce que dit monsieur tout le monde est justement une des épreuves qu'ils doivent endurer. Tout comme il est impensable pour les membres d'une secte d'abandonner leur gourou, il est impensable pour des jeunes radicalisés de renoncer à leur mission pour l'EI.

Nous devons donc nous employer à leur déradicalisation et à leur désendoctrinement, ce qui n'est pas une tâche facile.

Le dialogue permet de rappeler ce à quoi et pourquoi nous sommes tolérants, comme les convictions philosophiques et les croyances.

Le dialogue permet de fixer des limites claires. Nous n'acceptons pas qu'il y ait des discriminations et que des Juifs, des athées ou des musulmans soient visés ou exclus. Nous refusons que, en dehors de la loi, des règles informelles et des sanctions soient appliquées, pour des questions de blasphème par exemple. Nous n'acceptons pas que l'égalité entre les hommes et les femmes soit remise en question et nous voulons que celle-ci soit respectée dans la pratique.

Les événements d'aujourd'hui ne sont pas un phénomène unique dans l'histoire. Le terrorisme d'aujourd'hui n'est pas nouveau. Il y a quelques siècles, l'Europe était en proie aux guerres de religion. Les catholiques fanatiques tuaient des hérétiques. Godefroid de Bouillon considérait comme hérétique toute personne qui ne suivait pas le catholicisme dans sa version la plus radicale.

La tolérance n'est pas un acquis mais le fruit d'un travail de longue haleine. Elle est le fruit d'efforts continus visant à faire respecter les droits et les obligations. Nous devons respecter les libertés des uns et des autres. Celui qui touche à la liberté de l'autre en paie le prix tôt ou tard. Ceci vaut également pour la vie privée.

Quand il s'agit de droits de l'homme, le combat n'est malheureusement jamais gagné définitivement.

Nos pensées vont aujourd'hui aussi aux victimes et aux familles qui ont perdu un proche. Puisse notre solidarité leur apporter le réconfort dans l'enfer qu'elles traversent.

(Applaudissements)

M. le président. - La parole est à Mme Zamouri.

Mme Khadija Zamouri (Open Vid) (en néerlandais). - La semaine passée, huit jeunes hommes ont commis l'irréparable,

avec pour bilan la mort de 130 innocents, sortis le temps d'une soirée pour se distraire. Les auteurs ont pensé agir au nom de Dieu, connaître la vérité et l'imposer aux autres.

Parmi les auteurs se trouvent des habitants de Molenbeek. Ce sont « nos » jeunes qui ont commis ces atrocités.

Par de tels actes, ces terroristes se placent en dehors de la société. Si je parle de « nos » jeunes, c'est parce que certains d'entre eux sont peut-être passés par des crèches, des écoles, des maisons de jeunes, des mosquées bruxelloises. En tant que société et politiciens, nous n'avons pas réussi à garder ces jeunes sur le droit chemin. Nous avons failli.

En tant que femme politique, je ne sais pas quoi dire aujourd'hui.

La semaine dernière, les autorités politiques n'ont pas réussi à assurer l'une de leurs tâches principales, à savoir le maintien et la garantie de la sécurité publique.

Soyons clairs : la responsabilité des attentats ne doit pas seulement être cherchée au niveau de notre politique en matière de police, de sécurité ou de justice.

Il faut établir les responsabilités dans une perspective large et non pas pointer tel ou tel ministre, tel ou tel bourgmestre.

Tandis que nos collègues politiques se disputaient et se rejetaient la faute, je vis l'interview d'une professeure témoin de la radicalisation dans sa classe d'un des auteurs des attentats. Malgré ses avertissements, le corps professoral, le conseil de classe, l'école, l'inspection, le système scolaire n'ont pas réussi à prévenir cette action terroriste d'un élève.

Je ne me sens pas irresponsable de ce qui s'est passé vendredi. Collectivement, en tant que politiciens, nous n'avons pas réussi à infléchir ou prévenir une tendance que nous voyions se profiler.

Est-ce défaitiste ? Je fus secouée d'entendre sur une chaîne française une dame émue affirmer que les politiciens n'avaient pas fait ce qu'il fallait.

Nous ne devons évidemment pas arrêter de faire de la politique, mais mener le débat de manière constructive, faire aussi notre examen de conscience et en tirer les conclusions.

Investissons-nous suffisamment dans l'enseignement, dans l'emploi pour tous, dans la politique contre les discriminations, dans la justice et la police ? L'intégration est-elle la seule réponse à apporter face au nombre croissant de nouveaux arrivants ? Dans certains domaines, ne faudrait-il pas une politique plus stricte que ce n'est le cas actuellement ? Les différentes autorités compétentes travaillent-elles suffisamment ensemble à Bruxelles ? La Région de Bruxelles-Capitale est-elle organisée de manière optimale pour garantir la sécurité publique ?

Les réponses à ces questions ne sont ni simples ni univoques.

Pour l'instant, il convient de rétablir la sécurité et l'ordre publics. Saluons les efforts déployés par la police et les personnes qui travaillent dans les services de sécurité.

Nous devons ensuite en tirer les conclusions. La semaine dernière, beaucoup de politiciens et de commentateurs ont raté l'occasion de se taire.

Comme l'a dit Bilal Benyaich, un politologue associé à l'Université de Gand, il faut pointer les responsabilités du politique, mais aussi celles de tous les acteurs : enseignement, politique d'emploi, employeurs, syndicats, justice, police, parents, imams, maisons de jeunesse, etc.

Les solutions miracles n'existent pas. Nous devons rétablir la sécurité publique et, à côté de cela, créer un cadre et des instruments pour que les collectivités et les individus puissent jouer leur rôle.

(Applaudissements)

M. le président.- La parole est à M. Close.

M. Philippe Close (PS).- Les événements de Paris ont une influence énorme sur nous, d'autant plus qu'ils ont pris corps dans notre capitale.

Les différents discours exprimés au sein de cette assemblée semblent prendre la bonne mesure de ces événements. Vendredi dernier, c'est un modèle semblable au nôtre qui a été touché, un modèle proche de celui que nous essayons de développer dans cette Région : un quartier populaire dans lequel les gens se rencontrent quels que soient leur origine, leur milieu social, leurs envies et leurs goûts... des places publiques, des terrasses, présentes dans de nombreux quartiers de nos communes.

Chacun se souvient de l'endroit où il se trouvait le soir où ces atrocités ont été commises. Personnellement, j'assistais à un concert du célèbre pianiste américain Keith Jarrett au Bozar. C'était un moment de culture important, qui rassemblait quantité de gens différents, en provenance de tout le pays.

Du côté politique, la prise de conscience et l'unité qui s'affichent font du bien. Nous sommes toutefois partagés entre le choix de poursuivre comme avant ou d'appliquer des mesures sécuritaires plus importantes. Où faut-il placer le curseur ? Pour l'instant, nous en sommes encore au stade où nous évaluons la situation au jour le jour, heure par heure, dans les salles de spectacles, sur les places publiques, lors des manifestations. Il ne faut pourtant rien lâcher, parce que c'est notre modèle que l'on tente de toucher. La tâche sera très ardue.

Malheureusement, de nombreuses choses vont changer. Il ne faudra pas pour autant négliger l'essentiel : le respect de notre liberté et de notre démocratie. Nos citoyens nous attendent au tournant en la matière, ainsi que concernant la défense de nos acquis en termes de droits et de libertés et le maintien de nos devoirs.

Les attaques terroristes de vendredi ont ébranlé notre modèle de société multiculturel, convivial, basé sur la rencontre et l'échange. Même si elle connaît les risques, la population bruxelloise en a pris conscience, mais a décidé de ne pas céder à la terreur.

J'ai été voir des concerts cette semaine. Je rends ici hommage aux forces de l'ordre, aux militaires que j'ai vu patrouiller dans certaines salles et à qui l'on réservait un bon accueil parce que tout le monde comprenait le caractère exceptionnel de la situation.

Le grand débat aujourd'hui concerne la Saint-Verhaegen. Les réseaux sociaux en témoignent : même la cérémonie qui devait avoir lieu aujourd'hui sur la Grand-Place est finalement annulée. Pour l'ancien étudiant de l'ULB que je suis, c'est un choc. Que l'on aime ou non, la Saint-Verhaegen est un moment folklorique à charge symbolique forte.

Notre responsabilité en tant qu'hommes et femmes politiques est de réagir. Les différents niveaux de pouvoir ont décidé de le faire et aujourd'hui, au-delà de nos différences d'approches ou de couleurs politiques, il y a une volonté commune d'agir afin de préserver notre modèle de société.

Comme l'a dit hier notre cheffe de file au parlement fédéral, le PS est prêt à soutenir toutes les initiatives que prendra le

gouvernement fédéral pour garantir la sécurité des citoyens. Notre groupe pense qu'il est essentiel d'adopter une attitude vigilante, mais aussi équilibrée, en prenant des mesures à court et moyen termes.

Il faut certes des mesures répressives, pour être pleinement efficaces, mais elles doivent être combinées avec des mesures préventives, éducatives et dissuasives. L'enjeu concerne la sécurité de nos citoyens, mais aussi la cohésion de notre société.

Si nous voulons mieux lutter contre le radicalisme, il faut donner les moyens aux services qui en ont la charge, comme la police et les services de renseignement, ainsi qu'encourager leur coordination. Il est vital, pour la sécurité et la stabilité de notre pays, que l'ensemble des services de sécurité - police, justice, Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM), Sûreté de l'État, Service général du renseignement et de la sécurité (SGRS) - bénéficient de moyens techniques et humains suffisants pour remplir l'ensemble de leurs missions. Hier, nous avons entendu que le gouvernement fédéral avait décidé de renforcer ces moyens. Il aura le soutien du groupe socialiste.

Nous devons agir sur plusieurs niveaux : la détection et le monitoring doivent aussi être renforcés. Il faut s'interroger au sujet d'internet et des réseaux sociaux. Ces réseaux décident de ce qui peut être diffusé ou non. L'apologie du terrorisme peut passer, mais un bout de sein sera tout de suite censuré. Dans quel monde vivons-nous ? Nous ne ferons pas l'économie de la réflexion sur ce qui est diffusé sur ces réseaux. Ce travail devra se faire au niveau fédéral. Nous savons que le recrutement passe par internet et les réseaux sociaux, que des messages y sont diffusés.

Dans les années 80, nous avons voté des lois extrêmement fortes luttant contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie. Il n'est pas possible de publier un livre qui fait l'apologie de ces théories. Pourquoi peut-on les trouver aussi facilement sur les réseaux sociaux ou sur internet ?

Il faut évidemment une stratégie nationale de déradicalisation et il est urgent d'organiser, avec les experts en la matière et en dialoguant avec tous les acteurs de la société, un véritable accompagnement de ceux qui reviennent en Belgique. Il est également nécessaire de développer des outils de bonnes pratiques et, de ce point de vue, les exemples scandinaves pourraient nous inspirer.

Comme l'a rappelé mon collègue Gaëtan Van Goidsenhoven, la trajectoire criminelle des auteurs des attentats identifiés jusqu'à présent montre que le basculement vers le radicalisme se produit bien souvent dans le milieu carcéral, qui apparaît comme criminogène. Il faut donc à tout prix que la prison cesse d'être l'école du terrorisme et un travail extrêmement important doit être réalisé à cet égard.

À notre niveau et comme toujours, la Région bruxelloise n'a pas attendu de disposer des moyens et surtout des compétences pour agir. Notre président d'assemblée se souviendra des mesures prises à l'école depuis des années et relayées par l'actuel gouvernement, qui a pris les choses à bras-le-corps en matière de prévention et de sécurité.

Le nouvel organisme d'intérêt public (OIP) de sécurité et de prévention jouera un important rôle de coordination. Pour plus d'efficacité, il est en effet essentiel que tous les niveaux de pouvoir collaborent dans la lutte contre le terrorisme. Cet OIP permettra d'améliorer la coordination entre l'État fédéral, les entités fédérées et surtout les autorités locales pour échanger des informations et pour mettre en œuvre des politiques concertées et transversales.

L'une des priorités sera la lutte contre le radicalisme avec la désignation, à cet effet, d'un référent régional. Ainsi que je l'ai dit, cette cellule réunissant la Région et les communes les plus concernées par la lutte contre le radicalisme est destinée à assurer la coordination et l'échange d'informations entre les différentes autorités.

Je voudrais souligner certains aspects de la déclaration de politique générale et vous féliciter, Monsieur le Ministre-Président, pour les 35 millions d'euros supplémentaires qui sont prévus pour renforcer les zones de police et les services de prévention. Je vous adresse également mes félicitations pour le rôle que vous avez décidé de jouer en faveur de l'école de police.

Comme l'a dit l'un de mes collègues, il faudra aussi analyser les budgets communaux, et notamment ceux des communes en assainissement, pour leur permettre d'engager. Cela dit, je rappelle que de nombreuses communes et de zones de police souhaitent engager, mais que les hommes ne suivent pas, ainsi que l'a notamment rappelé le chef de corps de la zone Bruxelles-Ouest.

Sans cautionner un nivellement par le bas, il faut répondre au cri d'alarme lancé par les zones de police, qui constatent que le cadre n'est pas rempli, alors même que les budgets sont disponibles. L'analyse des comptes des zones de police, qui s'inscrivent dans la dotation communale, montre que des moyens sont pourtant disponibles pour le recrutement.

Au-delà de cet élément, il est vrai qu'on nous promet souvent des renforts dans des moments de crise. En l'occurrence, on nous a promis 20 policiers. C'est une bonne démarche, mais le chef de corps de la zone de police de Bruxelles-Ouest me confiait qu'il manque 125 agents au cadre. Il est donc temps - et la Région peut nous aider dans cette démarche -, de relayer cette information au niveau fédéral, compétent pour le recrutement, et de s'appuyer sur les écoles régionales et intercommunales de police pour accélérer la procédure de recrutement. Aujourd'hui, il y a moins de personnes recrutées que de personnes qui prennent leur retraite. Il faut donc absolument renforcer le cadre, car, au-delà des discours, nous avons besoin d'hommes et de femmes sur le terrain pour appuyer nos politiques de sécurité.

Le groupe socialiste pense également qu'il est primordial d'apporter un soutien accru au développement de projets tels que la Community policing and prevention of radicalisation (Coppa) qui aide les policiers sur le terrain à être attentifs aux signes de radicalisation. Cette formation est essentielle et il existe une réelle coordination en la matière.

Au-delà des politiques de sécurité, il faut également lutter contre le décrochage scolaire. Il s'agit ici d'une vraie compétence régionale qui touche non seulement notre compétence en matière d'Emploi, mais qui s'avère également un outil efficace de déradicalisation. Rappelons-le : les jeunes en décrochage scolaire et en rupture avec leur entourage constituent des proies plus faciles à l'embrigadement, et ce, même si les terroristes n'étaient pas tous en décrochage. L'isolement familial et sociétal en fait des cibles idéales pour les recruteurs. Nous soutenons donc la volonté de la Région de renforcer ce mécanisme et de le réformer en le rendant plus en phase avec la réalité.

Au niveau local, permettez-moi tout d'abord de féliciter nos bourgmestres. En effet, la pression qui pèse sur leurs épaules aujourd'hui est énorme. Tous les jours, ils reçoivent des informations relatives à des événements, lieux et passages. Dans ces moments-là, la responsabilité politique qui pèse sur leurs épaules est considérable.

Au nom du groupe PS, je remercie nos policiers, nos services de prévention, nos fonctionnaires, nos professeurs, nos assistants sociaux, toutes ces personnes qui sont en première ligne pour lutter contre la radicalisation et défendre le modèle de vivre ensemble que nous prônons en Région bruxelloise. C'est aussi à elles que nous devons apporter notre soutien et garantir que nous traverserons l'épreuve qui nous est imposée.

Le débat sur le multiculturalisme, la prévention, l'immigration, l'économie, l'éducation, la prise en charge de la pauvreté, l'exclusion et les dérives qu'elle entraîne doit être ouvert aux échelons fédéral et régional, mais aussi à l'échelon local. De telles discussions sont essentielles pour trouver les moyens d'éviter que certains de nos citoyens soient enrôlés et influencés par des extrémistes de tous bords.

Nous nous engageons dans une lutte sans merci contre ceux qui veulent exclure les pouvoirs publics du terrain et remettre en cause nos principes, nos valeurs, nos libertés. À cet égard, les politiques de quartier menées depuis la création de notre Région sont fondamentales. Les pouvoirs publics ne peuvent être exclus de la moindre parcelle de notre territoire. Beaucoup de communes ont d'ailleurs nommé un « M. ou une Mme radicalisme » pour appuyer leurs services.

Des initiatives positives ont déjà été prises sur le plan local pour mener des politiques de prévention réussies. À Saint-Gilles, par exemple, le projet Uneus (Union pour un environnement urbain sécurisé) réunit, depuis 2012, commune, police et Parquet pour élaborer une stratégie de proximité contre le radicalisme, immergée dans les quartiers. Ce projet a remporté le prix David Yansenne et a déjà donné de bons résultats.

Ne nous trompons pas. Ce n'est pas la mécanique institutionnelle qui importe. Ce qui importe, c'est d'engager les hommes, les stratégies, les actions de lutte sur le terrain. Il faut agir d'urgence. Nous pouvons évidemment parler de tout, mais l'urgence, c'est d'appuyer les personnes sur le terrain.

Soulignons encore l'action de tous nos mandataires communaux qui travaillent au quotidien pour la sécurité des citoyens, par le développement de projets de prévention et de proximité et par le soutien aux zones de police locale, financées à plus de 60% par les communes.

Aujourd'hui, les citoyens sont aussi mis en avant. Ce parlement recevra bientôt une association de parents. En commission des Affaires intérieures, des mères concernées par le radicalisme de leurs enfants vont nous donner leur sentiment. Elles doivent également bénéficier d'un relais au sein du ministère de l'Intérieur. Certaines familles possèdent une réelle expertise sur laquelle les acteurs de prévention doivent pouvoir s'appuyer.

À cet effet, pour le groupe PS, il faut organiser un point d'information et d'assistance pour l'accompagnement des jeunes, des parents ou de tiers concernés, avec un suivi assuré au niveau local, une meilleure information des autorités administratives, ainsi que la mise au point d'un réseau de partenaires externes chargé du suivi des situations individuelles.

C'est aussi en donnant des perspectives aux jeunes que l'on pourra lutter plus efficacement contre l'obscurantisme. Nous estimons donc indispensable de renforcer les acteurs éducatifs et culturels, à l'école ou en dehors, qui ont pour mission d'éveiller les jeunes à l'esprit critique et à l'exercice de l'intelligence contre les explications simplistes et haineuses de notre société. Nous devons pouvoir outiller les enseignants et les éducateurs, acteurs de première ligne et bien souvent personnes de référence pour des adolescents par définition fragiles. Il est indispensable qu'un jeune en difficulté abordé en

rue ou sur les réseaux sociaux par un recruteur puisse se tourner vers un adulte en qui il a confiance pour en parler.

Des modules de prévention existent déjà dans les écoles, concernant l'usage des réseaux sociaux. Pourquoi ne pas aussi consacrer du temps pour prévenir les élèves des dangers du recrutement via internet et expliquer aux adultes qui les encadrent comment cela se passe concrètement ? N'oublions pas que nos enseignants ne sont pas toujours armés pour répondre à tout ce que nos jeunes sont amenés à voir sur les réseaux sociaux.

Mon groupe reste convaincu de l'importance de la culture pour contrer et prévenir la montée des extrémismes et du radicalisme, pour contrer le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie, ces discours de haine diffusés largement et bénéficiant d'un écho important grâce aux réseaux sociaux.

Pour conclure, au-delà des choses que le gouvernement régional est en train de mettre en place, c'est notre modèle qu'on a essayé de toucher, c'est notre modèle que l'on vise, qui était visé par les attentats de Paris. Ce n'est plus un modèle d'expression politique, mais un mode de vie qu'on a voulu atteindre. La meilleure façon d'y répondre, c'est d'agir comme nous le faisons, à tous les niveaux de pouvoir, dans l'unité, la concertation, sans excès, avec détermination, et surtout, chers collègues, de ne rien lâcher !

(Applaudissements)

M. le président.- La parole est à Mme Moureaux.

Mme Catherine Moureaux (PS).- Nous sommes aujourd'hui confrontés à l'un des défis majeurs de l'histoire de notre Région. Dans les heures et les jours qui viennent, il est impératif que nous nous montrions à la hauteur de ce que la nation attend de ses élus.

En tant que parlementaires, nous nous devons de faire émerger une parole qui, dans cette enceinte et en dehors, soit respectueuse de la confiance que nous avons reçue de la population ; une parole qui soit digne des luttes ayant permis l'avènement de la démocratie représentative ; une parole porteuse d'espoir pour notre société et l'ensemble de ses composantes.

Mais permettez-moi, pour commencer, de me joindre aux condoléances aux familles et aux proches des victimes des attentats de Paris. Nos pensées doivent aller tout d'abord à ceux qui sont tombés il y a tout juste une semaine et à leurs familles.

Ce 13 novembre, des criminels ont frappé la Ville lumière avec une férocité de nature à ébranler la foi que nous sommes nombreux à avoir en l'humanité et son devenir.

L'affrontement qui est en cours est brutal. Il ne faut en aucun cas qu'il porte atteinte à notre lucidité. Nous devons rappeler avec force que cet affrontement n'est ni religieux, ni civilisationnel. Cet affrontement se fonde en fait sur trois antagonismes fondamentaux. Celui entre le courage et la lâcheté, celui entre l'ouverture et le repli sur soi et celui entre la vie et la mort.

Courage contre lâcheté, parce que l'ennemi est extrêmement lâche. Pour s'en prendre de manière froide et détachée à un nombre si conséquent de victimes, il faut effectivement être incroyablement lâche. Face à cette lâcheté, nous devons faire preuve d'un grand courage, tout d'abord pour surmonter nos peurs. La peur d'être victimes d'une folie meurtrière. La peur de ne pas pouvoir protéger notre famille et les gens auxquels nous tenons. La peur de changer notre regard sur la différence. La peur d'être jugés pour les crimes des autres. La peur, enfin, de renoncer à notre idéal de fraternité.

Mais le courage est aussi nécessaire pour remettre en question nos certitudes. Il convient d'admettre qu'il y a un divorce entre les grands principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme que notre démocratie a faits siens et la réalité vécue dans notre pays.

Ainsi, si nous partageons tous l'enjeu de renforcer notre société aujourd'hui sous la menace de ces monstrueux détracteurs, nous devons avoir le courage de dresser certains constats. Nous devons nous donner les moyens d'aller vers une égalité de fait bien plus grande que celle qui prévaut aujourd'hui, que ce soit en matière d'accès à l'enseignement, à l'emploi ou au logement.

Nous devons avoir le courage de remettre en question la politique internationale qui est menée par la Belgique, ses entités fédérées et ses alliés. « Le courage, c'est de trouver la vérité et de la dire », disait Jaurès. Et bien, le temps est venu d'un langage de vérité vis-à-vis des pétromonarchies du Golfe ! Nous devons les obliger à répondre de leurs rapports ambigus avec Daech.

Nous devons, et cela me permet de faire le lien avec le second antagonisme, faire preuve de courage pour choisir notre camp : celui de l'ouverture ou celui du repli. Évidemment, les difficultés identitaires sont une des causes majeures du recrutement par les djihadistes de nos jeunes. Je rejoins à ce sujet Mme Zamouri, qui a bien parlé de nos jeunes. On ne peut concevoir cette triste réalité que comme une défaite de notre société tout entière. Mais peut-on dès lors imaginer que notre réponse à cela réside dans une forme accrue d'exclusion, qui générerait davantage de repli ?

Pour permettre à des cultures, des religions, des traditions et des origines différentes de vivre ensemble, la référence aux valeurs humanistes fondamentales est un préalable. La lutte contre le radicalisme est ainsi indissociable de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie et toutes les formes d'exclusion. L'adhésion à un projet de société commun à tous les citoyens passe par l'adhésion à ces valeurs. Car le terrorisme, alimenté par la haine, a pour but principal la division de notre société !

Je voudrais faire résonner ici les paroles très justes du premier ministre norvégien Jens Stoltenberg, qui a dit ceci après l'attentat du militant d'extrême-droite Anders Breivik : « J'ai un message pour celui qui nous a attaqués et pour ceux qui sont derrière tout ça : vous ne nous détruirez pas. Vous ne détruirez pas la démocratie et notre travail pour rendre le monde meilleur. Nous allons répondre à la terreur par plus de démocratie, plus d'ouverture et de tolérance. ».

Enfin, il convient également de prendre le parti de la vie contre celui de la mort. « Viva la muerte » (« Vive la mort ») était le slogan des sicaire du franquisme durant la guerre d'Espagne. José Millán Astray, le fondateur de la légion espagnole, scanda le premier ce sinistre cri. Les états de service de ce militaire, réputé pour sa cruauté, ont résidé principalement dans les crimes de guerre perpétrés sous son commandement durant la guerre coloniale menée par l'Espagne au Maroc.

« Viva la muerte » était le cri de ralliement de tous les obscurantistes fanatiques du régime franquiste, qui haïssaient de toutes leurs forces les démocrates, les progressistes et les esprits libres dont les symboles étaient les villes cosmopolites de Madrid et Barcelone.

Dans la phase dans laquelle nous nous trouvons doivent certes prévaloir des actes forts, ainsi que mon chef de groupe l'a rappelé. Au-delà de cela, la réponse la plus convaincante à apporter face aux nouveaux adorateurs de la mort, cette secte qui déteste notre société et son ouverture, c'est de célébrer la vie et d'en faire étalage. C'est de continuer à fréquenter les événements festifs, les lieux de socialisation, les espaces de

rencontre. C'est d'œuvrer tant à l'émancipation sociale qu'à l'épanouissement individuel. C'est d'être partie prenante du brassage des cultures. C'est de considérer la diversité comme une richesse. C'est de promouvoir à tous les niveaux toutes les formes de mixité. C'est d'ouvrir les bras pour accueillir ceux qui voient en la Belgique l'opportunité de fuir les vicissitudes meurtrières de la géopolitique mondiale et de s'insérer harmonieusement dans la dynamique d'une société prospère et juste.

En guise de conclusion, je veux partager avec vous ma plus intime conviction. Pour préserver et renforcer notre société démocratique, nous devons être implacables avec les suppôts de Daech, mais aussi nous montrer fermes avec ses alliés objectifs que sont tous les porteurs de division, de stigmatisation et de haine de l'autre.

C'est en concrétisant pleinement les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité que nous serons les plus convaincants. C'est ainsi que nous arriverons à mobiliser davantage les forces vives de notre société, dans la défense de notre mode de vie et des principes qui nous sont chers, sans tomber dans l'angélisme, ni dans la paranoïa sécuritaire.

Daech peut nous frapper, mais n'arrivera pas à nous transformer. L'ombre ne vaincra pas la lumière. Il nous faudra cependant être particulièrement vigilants pour qu'elle ne parvienne pas à en atténuer ne fût-ce que l'éclat.

(Applaudissements)

M. le président. - La parole est à Mme Durant.

Mme Isabelle Durant (Ecolo). - Nous sommes tout juste une semaine après les attentats de Paris, trois mois après l'attentat raté du Thalys et neuf mois après les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher. Les choses n'ont pas commencé à ces moments-là ; elles ont pris, avec ces événements, une tournure effroyable, sanglante et terriblement troublante pour toutes nos sociétés. Il n'y a plus aujourd'hui de « là-bas » opposé à un « ici », où des gens voudraient importer vicieusement des conflits. Le monde est tellement interconnecté que cela se vit aussi chez nous.

Hier, à la Chambre, le Premier ministre a annoncé un certain nombre de mesures fédérales, dont on a entendu les grandes lignes. Celles-ci ont heureusement entraîné de la part de tous une certaine modération, ce qui n'empêchera pas des nuances entre nous - et heureusement, d'ailleurs - sur la manière de les appliquer.

Je vais le dire ici, même si ce n'est pas la bonne enceinte, car je ne vois pas de raisons de saucissonner ce débat extrêmement important pour tous les Belges et tous les Bruxellois : les mesures fédérales en matière de justice et de sécurité intérieure devront être prises avant tout à l'égard des terroristes et circonscrites aux faits de terrorisme ; ensuite, elles devront être à chaque fois accompagnées d'un contrôle démocratique, judiciaire ou d'un magistrat. À ces conditions, nous pourrions nous retrouver, et ce sera une bonne chose.

Mais je suis étonnée, comme d'autres avant moi, du fait que le gouvernement fédéral n'ait pas eu un mot sur la prévention, le vivre ensemble, les écoles et les associations. En ce moment même, Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant, fait son rapport. Certes, à chacun ses compétences, mais il est anormal que ces questions n'aient pas été abordées au niveau fédéral. Dans chacune des interventions de mes collègues, j'entends qu'on touche à des questions internationales ou fédérales. Il faut aussi - et peut-être que ces événements nous l'apprendront - que chaque élu local, régional, fédéral ou même européen sorte le nez de son guidon, car on ne peut plus travailler sur ces questions de manière segmentée.

Dans le cadre de nos compétences, nous devons organiser la prévention et la coordination, mais aussi rassembler des Bruxellois inquiets.

Depuis vendredi, la bourgmestre de Molenbeek, son collègue et toutes les associations qui travaillent sur le terrain depuis des années se sentent bien seuls. Ils ont subi la pression des médias internationaux et ont été stigmatisés. Notre Région et vous-même, Monsieur le Ministre-Président, auriez dû être à ses côtés dès le premier jour pour affirmer le soutien de la Région et de tous les Bruxellois.

L'incarnation de ce que nous représentons, nous députés régionaux, a fait défaut. La bourgmestre de Molenbeek avait besoin d'un porte-parole qui s'exprime au nom de tous les Bruxellois.

On reproche aux institutions européennes de prendre de mauvaises décisions, mais quand elles font le bon choix, les États le prennent à leur compte. En l'espèce, la situation est similaire entre la Région et les communes. Vous avez commencé par participer à la Conférence des bourgmestres.

M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et président du Collège réuni de la Commission communautaire commune.- Cette séquence n'est pas correcte. J'ai commencé par réunir les chefs de zones, puis les dix-neuf bourgmestres. La Conférence des bourgmestres avait déjà été convoquée précédemment.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- Je ne compte pas ergoter. Je dis simplement que, de façon structurelle, nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin d'une parole régionale rassembleuse.

Or, il semblerait que vous ayez procédé à l'envers, en commençant par travailler avec les bourgmestres pour ensuite réunir le parlement régional pour en parler. Il ne faut donc pas s'étonner que la Région ne soit pas incarnée, vue et comprise ! C'est un problème au niveau de la forme.

Venons-en au fond du problème. Si l'on s'en réfère à l'analyse en cours, il est clair que des auteurs et auteurs présumés d'actes terroristes ont fait leurs classes chez nous et ont habité nos quartiers. Certains ont trouvé dans la densité et l'anonymat de certains quartiers un terreau favorable pour préparer leurs horribles forfaits.

Il faut dire que dans certaines communes, le compteur électoral a parfois davantage servi de baromètre que les signes avant-coureurs de la perte d'identité et de repères de nombreux jeunes.

Certes, le trafic d'armes passe par Bruxelles et nous devons évidemment travailler sur ces questions. Mais avant toute chose, ces événements doivent inciter les responsables communaux et régionaux à mettre en place un nouveau logiciel sur la manière d'aborder ces problématiques.

L'intégration professionnelle, l'accès à un logement ou la pratique d'un sport ne suffiront pas à répondre à toutes les questions que se posent les jeunes dans nos quartiers. Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont en perte totale de repères et doivent faire face à des questionnements identitaires qui sont autant de blessures profondes. Cette problématique se manifeste sur l'ensemble du territoire régional, et singulièrement dans certains quartiers.

Ces questions devraient nous amener à repenser les critères des actions que nous entendons mettre en place face à cette perte d'identité et de repères.

Ces phénomènes ne sont pas toujours liés directement aux questions de l'intégration professionnelle, du logement, des loisirs, du sport ou des activités dans les communes. Le logiciel que nous avons reçu il y a quinze ans lors de la mise en place d'un certain nombre de dispositifs doit être sans doute considéré autrement ou, au moins, être nourri des critères nécessaires. Même si Mme Fadila Laanan n'est pas là, j'ai envie de suggérer que l'on prenne le temps, au niveau de la Commission communautaire française, de travailler le décret relatif à la cohésion sociale de manière sérieuse. Nous avons du temps devant nous pour répondre à de nouveaux critères.

Nous savons que nos mosquées ne sont plus les seuls lieux où la radicalisation peut se renforcer. La radicalisation passe aussi et surtout par les réseaux sociaux. Les fonctionnaires chargés de la radicalisation dans les communes subsidiées pour leur engagement sont des personnes remarquables. Depuis six mois, ils accumulent information et expérience. Toutefois, ils ne détiennent pas toutes les clés de la problématique. Or, leur travail n'aura de sens que s'il se fait avec un réel soutien des acteurs locaux, avec des moyens garantissant la pérennité des actions menées au quotidien par les éducateurs de rue et le secteur associatif. Ces derniers, qui réalisent leur travail dans des conditions difficiles, doivent recevoir le signal que nous sommes tous derrière eux. Pour ma part, je n'ai pas l'impression que c'est toujours le cas, surtout durant ces dernières heures.

Enfin, notre Région doit faire face à un afflux important de réfugiés et, actuellement, des raccourcis et des amalgames sont à déplorer. Ces réfugiés fuient l'horreur et pourraient éventuellement la retrouver ici. D'aucuns considèrent que, parmi ces réfugiés, se dissimulent des bourreaux alors qu'ils sont des victimes. Dans les semaines, mois et années à venir, cela va nous demander un énorme travail de pédagogie et de soutien, ainsi qu'une approche volontariste, courageuse et déterminée. La tâche ne sera pas facile, car les amalgames seront bel et bien là et le contexte international poussera peut-être certains à faire la différence entre ceux qui sont ici et ceux qui viennent d'arriver.

Au niveau des outils, Bruxelles prévention et sécurité, le fameux organisme d'intérêt public (OIP) se met en place, nous l'évoquons il y a deux jours. Mais quid de ses missions ? Quid de la nature de la coordination qui va être effectuée ? Au lieu de nous ressortir pour la énième fois, la question de la fusion des zones de police, une revendication récurrente qui a l'âge de ces zones, il s'agit de trouver comment mieux coordonner la lutte contre le terrorisme, ou de tenter de mettre en place, sinon un état-major, une coordination entre les chefs de zone sur les faits particuliers qui nous occupent aujourd'hui.

On se demande donc comment organiser la coordination des opérations et comment les zones de police vont pouvoir mieux travailler. Vous avez expliqué, hier, que vous souhaitiez être l'interface entre les zones de police et les aspects relatifs à la sécurité intérieure et à la justice. Ce travail de fond indispensable sera sans doute accompli dans la discrétion. Toutefois, Monsieur le Ministre-Président, je vous demande d'être tout aussi attentif aux signaux et aux messages symboliques. Ce sont des éléments qu'on ne peut pas négliger. Tous les Bruxellois en ont besoin. À cet égard, la Région n'est pas suffisamment visible. C'est un peu comme si chacun faisait son travail dans sa commune sans qu'émerge une incarnation ou un regard fort.

Dans les mois et les années à venir, en tant que Région, il va nous falloir montrer et construire. Nous l'avons fait, il y a vingt ans - M. Picqué s'en souvient -, avec les zones d'éducation prioritaires, les missions locales, tous ces dispositifs que nous avons, à l'époque, mis en place et qui ont montré toute leur pertinence. Mais le monde n'est plus le même aujourd'hui et il

nous revient de répondre par une nouvelle manière d'organiser l'attention envers nos concitoyens et surtout de leur lancer à tous un message sur le vivre ensemble. Au-delà de tout ce qu'a très bien décrit Philippe Close sur la diversité bruxelloise et la nécessité de ne rien lâcher, nous devons aussi pouvoir construire du neuf.

Construire du neuf, c'est aussi être attentif à ces nouvelles identités blessées, à ces gens qui vivent mal, à ces mamans qui sont désespérées de voir leurs enfants pris par des réseaux maffieux et prétendus islamistes. Là aussi, nous avons un grand devoir de message symbolique. La Région, à cet égard, pourrait faire plus et mieux que le travail de tricotage du lien entre les différents niveaux de pouvoir.

(Applaudissements sur les bancs de l'opposition)

M. le président. - La parole est à M. Van den Driessche.

M. Johan Van den Driessche (N-VA) *(en néerlandais)*. - Le vendredi 13 novembre restera un jour noir dans nos mémoires. Nous compatissons avec toutes les victimes de l'État islamique (EI) dans le monde. Nous pensons aussi aux habitants de Molenbeek qui, à quelques exceptions près, condamnent fermement ces actes. Ils doivent pouvoir compter sur notre soutien et notre solidarité.

C'est aussi pour eux que nous voulons nous battre pour les valeurs de notre démocratie, elles-mêmes fondées sur les valeurs des Lumières : séparation entre l'Église et l'État, liberté d'expression et égalité entre les hommes et les femmes. La reconnaissance de ces valeurs est une condition essentielle pour participer à notre société et nous devons y veiller strictement. Or, cela a été trop peu, voire pas du tout, le cas par le passé.

Cette culture du déni et la censure du politiquement correct expliquent dans une large mesure pourquoi la situation a dérapé de la sorte en Région bruxelloise.

La culture du déni empêche même, au sein de ce parlement, la tenue d'un débat sur nos valeurs. Pourquoi ce débat est-il difficile ? Cette culture du déni, doublée de laxisme, se traduit par des zones de tension et une économie florissante, mais illégale, noyauté par le trafic d'armes et de stupéfiants. Nous savons qu'il s'agit là d'un terrain idéal pour toute forme de criminalité et de terrorisme.

Cette culture du déni, la censure du politiquement correct, parfois le laxisme, la politique de sécurité et d'intégration citoyenne, l'organisation médiocre des services de police locale et l'immigration et les régularisations sans parcours d'intégration sont autant de causes de la spirale descendante que nous connaissons aujourd'hui. Mais comment tirer des enseignements pour l'avenir si nous ne pouvons pas parler des échecs du passé ? Nous avons du pain sur la planche à bien des égards. Le gouvernement fédéral vient de prendre une série de mesures, avec l'injection de 400 millions d'euros supplémentaires dans la sécurité. Certains diront que ce n'est pas assez, mais nous saluons néanmoins cet effort.

Le gouvernement flamand a élaboré un plan d'action très fort pour la prévention des processus de radicalisation qui peuvent conduire à l'extrémisme et au terrorisme. Notre temps de parole étant limité, nous nous limiterons à trois aspects essentiels.

Premièrement, il faut mettre fin à la censure du politiquement correct. Si nous ne pouvons pas appeler les choses par leur nom, il est vain d'en débattre. Pis encore : nous, parlementaires, nous rendons coupables d'une forme de délit

de fuite. J'en appelle dès lors à une discussion ouverte, sans tabous.

Le deuxième aspect est de nature organisationnelle. La N-VA prône depuis des années la fusion des six zones de police à Bruxelles. Les spécialistes de la sécurité confirment qu'une telle fusion est une exigence minimale pour renforcer la sécurité au sein de la Région et réduire la criminalité.

La fusion permettrait notamment de centraliser, développer et approfondir nos connaissances et expériences dans d'importants aspects de sécurité et de criminalité. À l'heure actuelle, il n'est plus possible que six zones de police fixent leurs propres priorités, chacune avec leur propre administration. Combien de moyens supplémentaires, que nous pourrions injecter dans la sécurité, ne seraient-ils pas libérés par une fusion ?

Ces derniers jours, je n'ai entendu aucun argument sensé pour ne pas fusionner les six zones de police. Des villes comme Anvers, Londres et New York ne comptent qu'une seule zone de police, mais leur police n'en est pas moins proche du citoyen. Pourquoi ne serait-ce pas possible ici ? D'ailleurs, peut-on parler d'une police de proximité à Cureghem ?

Malheureusement, je ne peux que conclure que les opposants à la fusion visent non pas la proximité de la police avec les citoyens, mais la proximité de la police avec les bourgmestres.

M. Vincent De Wolf (MR) *(en néerlandais)*. - C'est totalement faux.

M. Johan Van den Driessche (N-VA) *(en néerlandais)*. - Ce n'est qu'une affaire de pouvoir et de prestige, dont la population est la victime.

M. Vincent De Wolf (MR) *(en néerlandais)*. - Vous ne pouvez affirmer cela.

M. Johan Van den Driessche (N-VA) *(en néerlandais)*. - Vous pouvez ne pas être d'accord avec moi et livrer vos commentaires lors de votre réplique.

Le ministre-président a déclaré cette semaine que l'existence de différents niveaux « fait partie de l'ADN du Bruxellois ». L'ADN est une molécule que l'on retrouve dans les organismes et les virus qui se multiplient et prolifèrent. Ces dernières années, ce virus s'est tristement logé dans de nombreux domaines à Bruxelles. Créons ensemble un corps de police moderne et commun, doté d'une vision sociétale forte. Ce gouvernement est-il prêt à prendre ses responsabilités et à soutenir pleinement le concept de zones de police fusionnées ?

(Remarques)

La législation fédérale dispose que les zones de police peuvent fusionner d'initiative et que la Région peut faciliter ce processus. Le pouvoir fédéral peut également l'imposer, mais ce n'est pas la meilleure voie à suivre.

M. Guy Vanhengel, président du Collège de la Commission communautaire flamande. - Vous mentez !

M. Johan Van den Driessche (N-VA) *(en néerlandais)*. - Dans ce cas, la personne qui m'a abondamment informé à cet égard a menti. Je le lui signalerai.

Le « Strong Cities Network » des Nations unies a été créé en septembre 2015 et rassemble les villes du monde dans la lutte contre le terrorisme. Bruxelles y a-t-elle été associée ?

Quand disposerons-nous de statistiques relatives au trafic d'armes en Région bruxelloise ?

J'ose espérer que les récents événements de Paris auront un effet salvateur sur cette Région et permettront de neutraliser l'ADN qui se répand ici depuis des années en matière de politique de sécurité, de politique d'intégration, de culture du déni, etc. Ce n'est que de cette façon que nous pourrions enrayer la criminalité, la radicalisation violente et le terrorisme, et protéger les valeurs des Lumières et notre démocratie. C'est pourquoi nous soutenons la proposition de Groen d'organiser une commission d'enquête en commission des Affaires intérieures.

Je réserve mon dernier message à Mme Schepmans, bourgmestre de Molenbeek. Je vous souhaite beaucoup de courage et de détermination pour mener à bien la lourde tâche qui est la vôtre. J'espère que vous pourrez être le symbole de la fin du déni et du laxisme.

(Applaudissements sur les bancs de la N-VA)

M. le président.- La parole est à Mme Dhaene.

Mme Liesbet Dhaene (N-VA) (en néerlandais).- Le vendredi 13 novembre fut non seulement une journée marquée par une souffrance humaine inimaginable, mais également une atteinte aux valeurs fondamentales des Lumières et de notre société, comme la séparation entre l'Église et l'État, la liberté d'expression, l'état de droit et l'égalité entre les femmes et les hommes.

Celui qui veut faire partie de notre société se doit de respecter ces valeurs. Ce n'est pas évident pour qui a grandi dans une société régie par d'autres valeurs.

L'intégration citoyenne n'est certainement pas un remède miracle contre la radicalisation, comme en témoigne le fait que les auteurs des attentats sont nés et ont grandi en Europe. Elle est cependant un maillon indispensable dans un ensemble de mesures.

Le gouvernement bruxellois a inscrit le parcours d'intégration obligatoire dans sa déclaration en 2014, soit dix ans après le gouvernement flamand et un an après le gouvernement wallon.

Le parcours d'intégration flamand met l'accent sur les normes et les valeurs en vigueur dans notre société. Celui qui veut s'intégrer dans notre société doit être prêt à interagir avec toutes les personnes qui la composent, dans le respect et la compréhension, quelle que soient les convictions ethnoculturelles, religieuses ou philosophiques, le genre ou l'inclinaison sexuelle de ces personnes.

En début de législature, le gouvernement bruxellois s'était inspiré du parcours d'intégration wallon, qui ne prévoyait qu'une inscription obligatoire. Il semble aujourd'hui vouloir emboîter le pas à la Wallonie, qui a opté il y a quelques mois seulement pour un programme plus intensif, avec une forme d'orientation sociale.

Bruxelles refuse malheureusement de profiter de l'expertise et du savoir-faire de la Flandre dans ce domaine. La Commission communautaire commune est compétente pour instaurer l'intégration citoyenne et en définir les conditions, mais ce sont la Flandre et la Commission communautaire française qui organiseront les parcours d'intégration à Bruxelles.

Entre-temps, les ministres flamands Gatz et Homans ont introduit une demande officielle de collaboration entre Bruxelles, la Flandre et la Commission communautaire française. Les membres du Collège accèderont-ils à celle-ci ?

La Région bruxelloise compte-t-elle imposer une ordonnance à l'autre Communauté, sans concertation préalable ?

(Applaudissements sur les bancs de la N-VA)

M. le président.- La parole est à M. De Bock.

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- Les attentats de Paris forcent une nouvelle fois les autorités gouvernementales et les décideurs politiques à se remettre en question. Par leur violence et leur ampleur, ces attentats nous annoncent une longue période d'incertitude et de menace. Le président de la République française, François Hollande, et son premier ministre l'ont répété : nos démocraties sont en guerre car elles doivent faire face à des actes de guerre. Certes, si l'on se réfère au droit international, il ne s'agit pas de la guerre traditionnelle d'un État contre un autre. Mais nos démocraties doivent néanmoins mener une guerre contre la pire des menaces, celle de la lâcheté et du fanatisme. Non seulement cet ennemi porte atteinte à la vie de citoyens innocents, mais il cherche en outre à imposer la terreur afin que nos démocraties basculent dans le camp de la barbarie.

Oui, comme d'autres pays, la Belgique a malheureusement des liens avec le djihad international et il faut se demander pourquoi elle compte un nombre proportionnellement plus élevé de personnes parties à l'étranger. Depuis l'assassinat du commandant Massoud, en 2001, jusqu'à la tuerie de vendredi dernier, en passant par l'attentat du musée juif, notre pays n'est pas parvenu à nous protéger totalement d'un radicalisme religieux prônant la haine.

La presse internationale stigmatise la Belgique comme base arrière du djihadisme. C'est exagéré, car ni la Belgique, ni Bruxelles ne sont les seules à abriter des réseaux dormants du djihadisme. Toutefois, il ne faut pas ignorer que la faiblesse des moyens que nous allouons à la justice et à nos services de police et de renseignement a permis à de nombreux djihadistes de passer entre les mailles du filet. Nous subissons donc un échec collectif et notre responsabilité politique consiste à présent à apporter à ce problème une réponse beaucoup plus déterminée. Les citoyens sont lassés des discours médiocres qui cherchent à faire peser les responsabilités sur une commune plutôt qu'une autre. Il est inacceptable d'entendre certains partis pointer une commune comme foyer unique du radicalisme islamique en Belgique.

Le Centre international néerlandais du terrorisme rappelait, à juste titre, que de nombreux djihadistes belges sont aussi originaires d'Anvers, de Vilvorde et de Malines. Va-t-on reprocher aux bourgmestres de ces communes d'être responsables de cette situation ?

Le déploiement des forces armées dans les rues, les contrôles de police inopinés, toutes ces mesures peuvent être utiles, mais elles ont davantage un effet psychologique qu'une réelle efficacité dans la lutte contre le terrorisme. Il n'est pas un spécialiste qui estime que les mesures de surveillance statique soient une bonne réponse face à des groupes terroristes mobiles bien préparés et bien informés.

Toute guerre se gagne d'abord par une bonne connaissance de l'ennemi, grâce à des services de renseignement performants. Il faut donc avoir la capacité d'assumer une traçabilité constante et continue des éléments radicaux susceptibles de passer à l'acte. Cela exige un renfort en personnel et en technologies de pointe et, surtout, une volonté politique, avec la collaboration de tous les acteurs.

On ne peut pas, après avoir désinvesti dans ces politiques, faire porter toute la faute aux polices locales. Ni croire que la fusion des communes ou des zones de police résoudra le problème d'un coup de baguette magique.

Comment des individus recherchés depuis des mois, voire des années, ont-ils pu échapper à tous les contrôles, se déplacer de Syrie en Belgique et de Belgique en Syrie, et se retrouver à Paris vendredi dernier ? Comment des récidivistes, des Français en l'occurrence, ont-ils pu échapper à la prison ? Il existe une responsabilité européenne.

Il importe de rappeler que la lutte contre le terrorisme et le radicalisme doit transcender les affrontements partisans pour pouvoir identifier les défaillances sécuritaires observées, avec une attention particulière, mais pas exclusive, à la situation complexe de la commune de Molenbeek.

Il importe ensuite que les partis démocratiques apportent une réponse à la préoccupation essentielle des citoyens, à savoir comment mettre fin à la présence de réseaux organisés se réclamant du djihad armé, dans cette commune comme dans d'autres communes du pays.

Il importe d'améliorer l'échange d'informations et la collaboration entre les zones de police, entre elles et avec le Service public fédéral Justice. Rappelons que depuis la sixième réforme de l'État, le ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale est compétent pour coordonner les politiques de sécurité et de prévention dans la Région. Un service spécifique est en cours d'installation : Bruxelles prévention et sécurité.

Mais, admettons-le, le contexte budgétaire dans lequel le gouvernement fédéral évolue affecte nos services de sécurité. Le budget fédéral prévoit une réduction de 2% des dotations aux zones de police, ce qui coûte 15 millions d'euros, ainsi qu'une réduction de 4% des crédits de personnel, soit plus de 30 millions d'euros de moins pour notre Région, alors que la sécurité est soi-disant définie comme la priorité.

Il est indispensable de donner aux autorités locales des moyens budgétaires et humains suffisants afin d'assurer une police de proximité efficace.

Ensuite, l'optimisation de l'échange d'informations entre les autorités et les services administratifs et judiciaires, ainsi que le renforcement de la capacité d'analyse de la Sûreté de l'État, sont des aspects qui ne peuvent plus être ignorés. Par conséquent, porter la culpabilité vers les mandataires locaux ne peut être constructif si cette démarche n'est pas complétée par une analyse des responsabilités auxquelles doivent répondre le niveau fédéral et la Région.

Par conséquent, mon groupe souhaite la création d'une commission spéciale chargée de déterminer si les autorités fédérales collaborent de manière loyale et efficace avec les autorités locales. Cette commission pourrait établir un état des lieux détaillé, précis et comparatif de la situation dans les dix-neuf communes bruxelloises et les six zones de police, ainsi que formuler toute proposition visant à renforcer les dispositifs légaux et l'organisation des services spécialisés, afin que l'État et la Région assument pleinement leurs obligations de sécurité et de prévention.

Pour mon groupe, il faut aussi faire preuve de plus de détermination à l'égard des pays qui financent le terrorisme international. Il y a eu de la part de beaucoup de gouvernements européens trop de complaisance à l'égard de certains d'entre eux. Il est temps de se ressaisir et de signifier clairement aux pays qui financent le terrorisme international qu'ils ne peuvent prétendre développer leurs activités dans notre pays. Notre Région pourrait montrer l'exemple à travers une nouvelle politique de commerce extérieur.

La société que nous souhaitons, c'est une démocratie où des valeurs comme la liberté d'expression, la séparation de l'Église et de l'État et l'égalité entre hommes et femmes sont respectées. Une société dans laquelle la discrimination et

l'exclusion font place à la tolérance. Certains veulent faire le ménage à Bruxelles et s'occuper personnellement de nous. Mais ce n'est pas le ménage qu'il faut faire, car il ne servira à rien sans mixité. Le meilleur antidote, c'est se mélanger, connaître l'autre, respecter l'autre, vivre avec l'autre et non à côté de l'autre. Depuis la crèche jusqu'à l'école, il faut apprendre à vivre ensemble.

Je rêve d'une ville où, à l'école, croyants et non-croyants grandissent et découvrent le vivre ensemble dès le plus jeune âge.

Nous avons donc augmenté les budgets en faveur de l'inclusion sociale, de la formation et de la cohabitation des communautés locales. Peut-être conviendrait-il de trouver un autre mot que « cohabitation » et dont le sens permettrait de mieux identifier notre volonté en Région bruxelloise.

Ce n'est et ne sera jamais suffisant. Il n'est pas uniquement question d'argent. Trop longtemps, nous avons cru que l'on pouvait éviter d'investir dans l'humain en investissant dans les briques.

De la même manière qu'il existe des politiques liées au genre, peut-être devrait-on mettre en place des politiques de mixité plus importantes. Dans notre ville, nous pourrions, par exemple, mélanger le logement social au logement moyen, mélanger les populations pour créer ce vivre ensemble dont nous sommes tous responsables sur le plan politique.

Nous avons le pouvoir d'agir. Certaines de nos communes ne font pas preuve du même volontarisme en la matière. Il nous faut pouvoir lutter contre nous-mêmes.

Comme le rappelait M. Clerfayt lors de notre précédent débat au mois de février, à la suite des attentats, parallèlement au parcours d'intégration qui s'avère essentiel pour prévenir les problèmes de demain, il faut remarquer que les jeunes partis en Syrie sont nés en Belgique.

Il s'agit de jeunes issus des classes moyennes et qui sont passés par nos écoles. Ils ont partagé nos valeurs, mais un discours délétère s'est mis en place en partant d'une fragilité, d'une envie d'autre chose, d'une exaltation d'adolescent, d'un rêve.

Nous devons beaucoup travailler sur cette question de la fragilité. Elle est liée à un phénomène de sectarisme, mais il nous faut approcher cette problématique sans céder aux amalgames.

Il nous faut profiter de cette émotion pour nous rassembler et nous poser à nouveau la question de l'efficacité des mécanismes en place pour avancer sur une série de dossiers qui traînent. S'il nous arrive de les aborder, c'est sans sentiment d'urgence. Ceux-ci sont en outre retardés par des contraintes budgétaires.

Ce radicalisme se combat d'abord et avant tout par le partage des valeurs et l'éducation, l'amélioration des perspectives économiques et socio-économiques, l'emploi, le traitement égal et équitable, la justice, la police et le rappel de notre volonté d'inclure tout un chacun dans notre société.

« Tous y ont une place et nous devons la leur offrir » disait M. Clerfayt, il y a neuf mois environ.

Ces vingt dernières années, Bruxelles a géré l'urgence. Bruxelles a répondu à la croissance démographique, assumant ce que d'autres n'ont pas toujours voulu faire. Chacun doit prendre sa part. Il faut créer beaucoup plus de mixité dans nos communes, lutter à tous les niveaux contre le repli sur soi, la peur de l'autre et la fermeture de nos frontières, qu'elles soient européennes ou communales.

Daech veut nous diviser et déstabiliser nos démocraties. Nous devons à tout prix rester unis, nous, l'ensemble des Bruxellois, et lutter pour nos libertés de croire ou de ne pas croire, pour vivre selon nos goûts et nos plaisirs et pour faire corps et société ensemble.

Pour ce faire, nous devons donner encore beaucoup plus de sens à notre projet bruxellois. Il faut construire une société plus inclusive, tant à l'école que dans nos entreprises et administrations, et plus respectueuse des orientations philosophiques et sexuelles. Il s'agit enfin de faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. le président.- La parole est à M. Van Damme.

M. Jef Van Damme (sp.a) (en néerlandais).- Après les ignobles événements de Paris, nous avons appris qu'un certain nombre de terroristes habitaient ma commune, Molenbeek. Comme beaucoup d'autres, je me sens anxieux, attristé et en colère. Les victimes, choisies au hasard, sont des gens comme vous et moi. Je suis attristé pour les victimes et leurs familles. Je suis attristé par la haine que ces attentats risquent de semer. Je suis en colère parce que l'action de quelques fous conduit à la stigmatisation d'une communauté de croyants.

Le terrorisme est un phénomène mondial. La semaine passée, c'était Beyrouth. En ce jour, ce sont 170 personnes qui sont retenues en otages à Bamako.

Que de questions se posent à nous aujourd'hui ! Comment se fait-il que des jeunes se retournent contre la société où ils ont grandi ? Comment expliquer une radicalisation où l'on s'en prend à ses concitoyens ? Pourquoi nos services de sécurité n'ont-ils pu empêcher de tels actes ?

La survenance de ces attentats résulte d'une défaite de notre société dans son ensemble. Tous les niveaux de pouvoir ont leur part de responsabilité.

Le sp.a réclame une intervention ferme et rapide contre les partisans fanatiques de Daech, en Belgique et partout dans le monde. La peur et l'insécurité portent atteinte à la société tout entière, en affectant la confiance que nous avons les uns dans les autres.

Une politique répressive ne résoudra pas, à elle seule, ce problème. L'unique solution à long terme passe par la lutte contre la radicalisation. En investissant dans un enseignement créateur d'opportunités, dans l'emploi pour tous et en combattant résolument la discrimination. En soutenant les organisations qui renforcent le tissu social et offrent des opportunités aux jeunes fragilisés. En abrogeant les économies qui touchent le secteur social aujourd'hui.

Les autorités fédérales, bruxelloises et locales partagent une même responsabilité, celle de ne pas céder à la tentation de la polarisation et de la stigmatisation, d'investir davantage dans la sécurité de tous les citoyens et dans les perspectives d'avenir de tous ceux et celles qui grandissent ici.

Au niveau local, il importe de renforcer les moyens consacrés à la prévention de la radicalisation, à l'enseignement et à la lutte contre la discrimination. Il faut également renforcer la présence de la police de proximité, afin de combattre les recruteurs, les prédicateurs de haine, le commerce des armes et le banditisme. Les récents événements prouvent que les moyens importants déjà investis dans les quartiers du 'croissant pauvre' de Bruxelles ne suffisent pas.

Il y a un peu plus de six mois, à la suite des attentats contre Charlie Hebdo, nous avons adopté dans cet hémicycle un plan d'action contre la radicalisation violente, dont de nombreuses mesures sont restées lettre morte.

Depuis dix ans, le sp.a n'a cessé de répéter qu'une zone de police unique serait une avancée considérable pour Bruxelles. Celle-ci ne constituerait pas un remède miracle contre le terrorisme, mais elle renforcerait l'efficacité de nos services de police dans la lutte contre toutes formes de criminalité.

À l'échelon fédéral, les défaillances des services de sécurité et le fiasco dans l'échange d'informations au niveau national et international sont incompréhensibles.

Là non plus, la répression n'est pas l'unique réponse. Nos prisons sont apparemment des foyers de radicalisation. La suspension de l'aide sociale aux justiciables depuis des mois est, dans ce contexte, d'autant plus incompréhensible.

Les erreurs commises, tant au niveau régional que national, doivent être rectifiées de manière unanime et concertée. Il en va d'une responsabilité commune.

J'espère que les sentiments de peur, de haine et de tristesse qui ont prévalu dans un premier temps laisseront place à la paix, la nuance, la collaboration et la compréhension, une évaluation approfondie des erreurs, une approche partagées à tous les niveaux et par l'ensemble des intéressés, qui ne laisse aucune chance au terrorisme dans notre société.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. le président.- La parole est à M. Cerexhe.

M. Benoît Cerexhe (cdH).- Monsieur le Ministre-Président, chers collègues, quatre mots : ni amalgame, ni angélisme. Pas d'amalgame lorsqu'une communauté - la communauté musulmane - est pointée du doigt, stigmatisée, portant les opprobres. Nous ne pouvons ignorer cette dimension religieuse du problème auquel nous devons faire face. Le monde musulman traverse une crise d'identité importante.

Le délire wahhabite se propage de manière inquiétante partout, à Bruxelles comme ailleurs. Pas d'amalgame : l'islam, chez nous, se décline sous des formes très diverses. Mon souhait, notre souhait, est de voir s'entamer un processus qui fasse émerger un islam de Belgique, un islam d'Europe, d'une part, et un renforcement du dialogue interconfessionnel, d'autre part.

Je rappelle qu'une plate-forme régionale, mise sur pied à l'époque par le ministre Chabert, avait pour objectif de susciter le dialogue entre représentants des différentes confessions présentes sur le territoire bruxellois. Il est devenu impérieux de prendre de nouvelles initiatives visant à rassembler les représentants des différentes religions et de la laïcité.

Pas d'amalgame lorsque dans un raccourci réducteur, comme l'ont fait les médias du monde entier, on évoquerait deux sortes de Bruxelles, séparées chacune par le canal. Le canal ne peut plus, dans les esprits, être cette frontière. Le développement du canal doit permettre de briser ce qui, dans trop d'esprits, est encore et toujours une douve, une barrière, le périmètre infranchissable d'un ghetto où l'on n'entre pas et d'où l'on ne sort pas davantage.

Monsieur le Ministre-Président, mes chers collègues, pas d'angélisme non plus. Pas d'angélisme, car il nous faut oser, sans peur, sans calcul, mettre des noms sur les réalités. Pas d'hyperbole certes, mais surtout pas d'euphémisme de bonne

conscience. Ne pas nous retrancher derrière des semi-explications qui sonnent surtout comme des débuts de justification de l'injustifiable.

Oui, il existe aujourd'hui à Bruxelles des criminels, des monstres nourris de haine contre les valeurs qui sont les nôtres. Des jeunes, des moins jeunes, décervelés par des discours, qu'ils soient véhiculés dans certaines mosquées ou prêchés par certains imams, qu'ils soient diffusés plus facilement encore par les télévisions ou téléchargés sur internet, comme on l'a dit ce matin.

À force de chercher et de trouver des excuses, nous nous sommes parfois, souvent, donné l'impression de nous culpabiliser nous-mêmes.

Il n'y a pourtant pas d'excuses à trouver, pas de circonstances atténuantes. La guerre qui nous est déclarée est menée par des personnes parfaitement intelligentes qui manipulent, usent et abusent d'esprits plus faibles, qu'ils méprisent, pour assouvir leurs propres fantasmes.

Ces intelligences comme ces âmes faibles sont présentes à l'extérieur de nos frontières, mais également ici, à Bruxelles. Contre elles, notre combat doit être sans répit, ni remords, ni pitié.

Mon collègue Hamza Fassi-Fihri reviendra dans quelques instants sur la manière dont le cdH envisage l'action qu'il convient d'entreprendre au quotidien pour expliquer sans cesse sur quel socle de valeurs communes notre société belge, française, européenne, occidentale se fonde, et le faire partager par tous.

Au-delà de cette action quotidienne, lente, qui est déjà menée et qu'il nous faudra bien entendu intensifier, la population belge, notre population bruxelloise, a droit à la sécurité. C'est d'ailleurs l'un des devoirs fondamentaux qui nous incombent. La lutte contre la radicalisation est une chose. Prendre les mesures qui nous protègent, nous, nos femmes et nos enfants, de fous furieux n'ayant aucun respect de la vie, en est une autre.

Cela doit être la première priorité dans les moments que nous traversons aujourd'hui. Une priorité dans l'unité, l'unité nationale, l'unité intercommunautés, l'unité interreligieuse. L'unité tout court. L'heure n'est pas à polémiquer. L'heure n'est pas à pointer du doigt l'un ou l'autre. L'heure n'est pas à invectiver.

Dans ce contexte, ils sont regrettables les rejets de responsabilité ; dans ce contexte, ils sont regrettables les dénis de responsabilité ; dans ce contexte enfin, elle est regrettable l'utilisation des événements par certaines formations politiques pour stigmatiser, opposer les régions entre elles et relancer la carte du communautaire et de l'institutionnel.

Je n'ai pas envie de polémiquer avec M. Van den Driessche, qui n'est d'ailleurs plus là. Cependant, les propos qu'il a tenus témoignent soit d'une méconnaissance totale de Bruxelles, soit d'un désamour total vis-à-vis de notre Région. Peut-être d'ailleurs est-ce un peu les deux. En effet, prétendre, dans un raccourci extrêmement simpliste, qu'une des causes de ce qui s'est passé serait le mauvais fonctionnement des zones de police bruxelloises témoigne d'une méconnaissance totale de la manière dont nous travaillons.

Sans doute M. Van den Driessche n'a-t-il jamais participé au fonctionnement d'une zone de police. C'est la raison pour laquelle il ignore le bon fonctionnement de la collaboration entre les zones de police bruxelloises.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

Je pourrais demander à M. Van den Driessche si les réseaux de renseignement ont si bien fonctionné dans cette affaire. Vous qui aimez tant les fusions, la police fédérale fonctionne-t-elle toujours de manière optimale ? La réponse est non. Je suis sûr que nous aurons malheureusement encore l'occasion de débattre de cette problématique dans les prochaines semaines.

Nous devons nous mobiliser, à tous les échelons de responsabilité. Nous devons mobiliser nos forces et nos moyens pour garantir à notre population le degré de sécurité le plus élevé possible. Face à la violence aveugle, la lucidité nous impose de travailler main dans la main, de façon solidaire et complémentaire dans l'action.

Depuis 2013 et les premiers départs en Syrie, de nombreuses mesures ont été prises par le gouvernement fédéral, les gouvernements régionaux et les communes. Nous soutenons ces différentes mesures, tout en posant en permanence la question de l'augmentation des moyens à affecter à la justice, à la Sûreté de l'État et à la police pour assurer leurs missions. Nos zones de police, comme la justice et la Sûreté, sont demandeuses de moyens complémentaires.

Pour assurer ces missions supplémentaires de manière urgente, nous devons tous y aller de notre poche. L'examen du budget 2016 est l'occasion d'une meilleure prise en considération des besoins financiers des zones de police dans la lutte contre le terrorisme.

Nos zones de police sont tout autant demandeuses d'une meilleure diffusion de l'information entre elles et les services fédéraux. La Région doit assurer son rôle de coordination des politiques. Comment envisagez-vous, Monsieur le Ministre-Président, d'assurer cette meilleure coordination ? Quelles sont les relations en la matière avec l'État fédéral ?

Nous attendons aussi que les pouvoirs publics prennent des mesures concrètes à l'égard des propos haineux et radicaux formulés sur internet et sur les réseaux sociaux. Les chiffres les plus récents démontrent que dans 91% des cas, internet est le mode de recrutement privilégié. Il touche toutes les classes sociales et tous les âges.

Monsieur le Ministre-Président, les enjeux sécuritaires relèvent aussi de nos compétences régionales. Lors de la présentation de votre plan de sécurité il y a dix mois, vous aviez retenu huit axes de travail : la coordination par la Région, la mise à disposition de personnes-ressources, la multiplication des actions de sensibilisation, le partage de bonnes pratiques, l'information et l'assistance aux citoyens, le relais entre les communes et les autorités politiques et judiciaires pour ce qui concerne les personnes de retour de Syrie, le suivi préventif et curatif des personnes identifiées, et la recherche de soutien financier et d'expertise aux niveaux fédéral, européen et international. Pouvez-vous nous informer sur l'état d'avancement de chacun de ces axes ?

Enfin, une fois encore, je ne peux que vous inviter à rassembler les représentants des différents cultes reconnus, ainsi que du Centre d'action laïque, afin d'envisager les actions que notre Région peut mener avec eux pour prévenir le radicalisme. Osons enfin ouvrir le débat sur la reconnaissance et le financement des lieux de culte et sur les procédures de contrôle possibles.

Monsieur le Ministre-Président, au contraire de certains, je terminerai en vous remerciant des initiatives que vous avez prises cette semaine en réunissant les chefs des zones de police bruxelloises et l'ensemble des bourgmestres. Vous êtes parfaitement dans votre rôle de coordination et d'interface entre le terrain et les autorités fédérales.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. le président. - La parole est à M. Fassi-Fihri.

M. Hamza Fassi-Fihri (cdH). - J'ai l'impression de revivre la séance particulière qui s'était tenue au lendemain des attentats contre Charlie Hebdo ainsi qu'à l'Hyper Cacher. C'est l'impression d'une répétition douloureuse qui déborde de tristesse. Je pense bien sûr aux victimes actuelles, à celles d'il y a quelques mois, ainsi qu'à toutes les autres victimes du terrorisme, que les monstres de Daech et leurs semblables arrachent à la vie quasiment quotidiennement, un peu partout dans le monde.

Je pense notamment aux nombreuses victimes africaines de Boko Haram et de Chabab, ces organisations qui font des morts tous les jours au Nigeria, au Chad, au Niger, en Somalie, au Mali,... Au moment où nous discutons, 170 personnes sont prises en otage à Bamako.

Mais je ne veux pas parler des terroristes et de ce qui les a menés à être ce qu'ils sont. Je veux plutôt parler de nous, de notre jeunesse, de nos enfants, de ce que nous pouvons et devons faire pour que leur avenir ne ressemble pas aux jours sombres que nous sommes en train de vivre.

D'abord, dans l'émotion du moment, je m'inscris à mon tour dans les nombreux appels à l'union nationale, à l'union de tous les démocrates contre la barbarie et pour la vie, tout simplement.

Je voudrais que l'on donne un sens à cette union nationale, à cette union des démocrates. Concrètement, que signifie-t-elle ? Pour nous, l'union nationale, l'union de tous les démocrates, c'est incarner une société inclusive, sans angélisme, sans naïveté, sans paranoïa sécuritaire. Une société inclusive, ouverte au pluralisme, à la pluralité, qui repose sur des valeurs qui rendent tout cela possible.

Il nous faut réaffirmer fort et porter en étendard ces valeurs de liberté, respect, égalité, solidarité et fraternité. On prononce souvent ces mots, mais les laisse-t-on raisonner en nous pour autant ?

Ainsi, notre premier devoir aujourd'hui est de les prononcer, de les répéter, de les partager, de raconter l'histoire de chacun de ces mots, des sacrifices qu'ils ont coûtés, des hommes et des femmes qui les ont incarnés.

Mesdames et Messieurs les Ministres, vous devez nous aider dans cette entreprise. Je vous invite à faire la promotion de ces valeurs dans vos domaines respectifs. C'est notre premier acte de résistance.

Utilisez l'année de la diversité, créez des outils d'explication et de présentation de nos valeurs, comptez sur le soutien de nos artistes engagés pour les diffuser et les afficher dans nos écoles, centres culturels, hôpitaux, centres sportifs, administrations et tous les lieux de rassemblement. Ce seront nos premières armes culturelles de résistance.

Promouvoir nos valeurs, mais aussi renforcer encore et toujours la prévention. Nous devons bien sûr valoriser l'éducation, la culture et la science, soit la lumière face à l'ignorance et à l'obscurantisme.

À cet égard, j'ai une proposition concrète à formuler, relative aux compétences de la Commission communautaire française. Dans la situation exceptionnelle que nous vivons, il faut chercher des moyens nouveaux et exceptionnels permettant d'étendre nos programmes de cohésion sociale à un nouvel axe, qui est celui de la lutte contre la radicalisation. Puisque l'on a réussi à trouver 400 millions d'euros pour la sécurité, trouvons aussi des moyens nouveaux pour la prévention ! Lançons un appel à projets dans les mois à venir.

Certes, cette proposition ne figure ni dans l'accord de majorité, ni dans le projet de budget, ni dans le plan quinquennal. Mais dès les années 90, les émeutes vécues par certaines de nos communes ont déjà servi de déclencheur à la recherche de nouveaux moyens pour mener de nouvelles politiques urbaines. Aujourd'hui, nous pouvons considérer que notre société subit le même type de choc et doit trouver des budgets supplémentaires destinés à la déradicalisation.

D'ailleurs, tout récemment, un événement extérieur tel que l'afflux important de réfugiés a déjà exercé sur nous une pression suffisante pour que soient trouvés des moyens exceptionnels qui ont permis, par exemple, la création d'un deuxième bureau d'accueil des primo-arrivants.

Nous n'agirions donc pas pour la première fois sous la pression d'un événement extérieur et la proposition que je formule n'est pas hors de notre portée. Je vous invite à y réfléchir sérieusement dans les semaines et les mois qui viennent. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour saluer le tissu associatif, les communes, ainsi que les acteurs de l'éducation, de la prévention et de la culture, qui accomplissent chaque jour un travail préventif et qui ont bien besoin de renfort et de soutien.

Je voudrais encore insister sur un point. Nombre de nos concitoyens et certains de nos collègues ont invité la communauté musulmane à se distancier publiquement des terroristes. Parfois même a-t-elle été sommée de le faire. La question est complexe et je voudrais l'aborder ici. D'abord, les Molenbeekois nous ont donné une belle leçon de civisme, de solidarité, et tout simplement de citoyenneté, en manifestant spontanément leur solidarité avec les victimes et en criant au monde que si les terroristes étaient Molenbeekois, les Molenbeekois, eux, n'étaient pas des terroristes. Permettez-moi de saluer ici ce beau geste de la population de Molenbeek.

L'Exécutif des musulmans de Belgique, la Ligue des musulmans de Belgique, le collectif #OnEstLà !, voilà également des instances officielles, publiques, associatives et citoyennes, toutes musulmanes, qui se sont exprimées publiquement, par communiqués et lors de conférences de presse, dans les médias, pour donner aux concitoyens belges non musulmans le même message que celui délivré par les Molenbeekois : si les terroristes sont musulmans, les musulmans ne sont pas terroristes. C'est une évidence, mais, parfois, il est des évidences qui sont utiles à rappeler. Cela aussi, c'est la citoyenneté.

Dernier point, je voudrais vous questionner sur nos relations avec certains pays qui semblent avoir une part de responsabilité dans le développement de Daech et du terrorisme sur notre sol. Nous ne pouvons tenir un double discours et je crois d'ailleurs que notre incohérence au niveau international contribue à nourrir un sentiment d'injustice auprès de beaucoup de nos concitoyens, jeunes et moins jeunes. Il faudrait évaluer certaines de nos relations avec ces pays et j'aimerais vous entendre à ce sujet.

Pour le reste, les propositions que nous avons émises et les vôtres, qui viennent d'être rappelées par Benoît Cereux et que nous avons soutenues en février dernier, sont malheureusement toujours d'actualité. Il est peut-être superflu de les répéter ici, même si je serais heureux de vous entendre sur leur état d'avancement : service civil, mesures de lutte contre le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, etc.

Tout à l'heure, j'ai entendu M. Philippe Close déclarer qu'il ne fallait rien lâcher. La vie, c'est aussi la dérision, l'humour, la légèreté. C'est la raison pour laquelle je souhaite clore mon intervention en rendant hommage à l'esprit de la Saint-Verhaegen, qui incarne cette légèreté et cette dérision. Cette

célébration a été annulée aujourd'hui et je voudrais dire aux étudiants de l'ULB que le cdH n'y est pour rien !

(Sourires)

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. le président.- La parole est à Mme Grouwels.

Mme Brigitte Grouwels (CD&V) (en néerlandais).- Les attentats à Paris et leurs liens avec notre capitale l'attestent à suffisance : nous ne maîtrisons pas suffisamment la sécurité à Bruxelles. Dans la presse internationale, Bruxelles est présentée comme une capitale du djihadisme.

Même si elles manquent parfois de nuances, ces critiques doivent être prises au sérieux. Presque la moitié des combattants belges en Syrie provient de Bruxelles. Bruxelles joue un rôle-clé dans le commerce d'armes international ; des entreprises et des familles quittent Bruxelles pour des motifs d'insécurité.

Ces faits doivent inciter les responsables politiques que nous sommes à la réflexion, notamment sur l'éclatement et le manque de coordination de la politique de sécurité. Pour nous, il est clair que cette coordination doit être assurée par un responsable régional : le ministre-président bruxellois.

Lors des négociations relatives à la sixième réforme de l'État, le CD&V a expressément plaidé en faveur d'une coordination régionale de la politique de sécurité et d'une fusion des six zones de police. Nous devons aujourd'hui admettre que nous ne sommes pas allés suffisamment loin. Il en résulte une situation qui risque de rendre le ministre-président bruxellois responsable de la sécurité bruxelloise sans lui en donner les moyens.

Si les dix-neuf communes bruxelloises sont, territorialement, devenues depuis longtemps une ville-région indivisible, où seule une politique uniforme peut répondre aux problèmes de sécurité de cette ampleur, le ministre-président devra détenir à l'avenir les instruments de sécurité qui lui reviennent, sans la moindre ambiguïté.

Tout le monde a été touché par les attentats de Paris, y compris la communauté musulmane de Bruxelles, dont l'immense majorité n'a strictement rien à voir avec la violence extrémiste.

Mon parti a élaboré une série de propositions visant une meilleure politique de sécurité à Bruxelles. Le CD&V sait pertinemment qu'une approche intégrée des problèmes est indispensable et qu'un discours purement axé sur la sécurité ne suffit pas. Toutefois, nous ne pouvons fermer les yeux sur la mauvaise coordination et le manque de direction univoque de la politique de sécurité bruxelloise. Pour réagir plus rapidement, nous avons surtout besoin d'une concertation plus étroite entre les divers responsables en matière de sécurité.

Le CD&V est et reste un fervent défenseur d'une fusion des zones de police bruxelloises, tout en conservant des sections locales fortes dans les quartiers bruxellois. Un tel service de police unifié, placé sous la conduite du ministre-président bruxellois, offrirait une réponse efficace au problème de la sécurité dans notre ville. Nous insistons également sur l'importance du travail de proximité dans le cadre d'une telle police unie.

Une zone de police unifiée permettrait d'allouer précisément les moyens disponibles, et surtout le personnel disponible, là où ils sont nécessaires.

Je suis convaincue qu'avec une zone de police unifiée, Bruxelles serait un partenaire beaucoup plus fort pour les services de sécurité et de police fédéraux, qui doivent contribuer à la sécurité à Bruxelles dans leur domaine spécifique. Au lieu d'une concertation en ordre dispersé avec le pouvoir fédéral, il serait préférable qu'une seule instance, à savoir la Région de Bruxelles-Capitale, endosse désormais ce rôle.

Les bourgmestres et les projets locaux de prévention et d'intégration doivent bien entendu continuer à jouer un rôle important en matière de prévention. Le rôle de prévention du niveau local est essentiel. Nous devons en effet éviter avant toute chose que les jeunes se radicalisent chez nous avant de partir en Syrie.

Ensuite, nous voulons renforcer la collaboration avec le niveau fédéral. En tant que capitale nationale, européenne et internationale, Bruxelles est confrontée à des missions de sécurité particulières, qui dépassent le cadre de la Région de Bruxelles-Capitale.

Pour cette raison, le CD&V plaide pour la désignation par le gouvernement fédéral d'un commissaire de gouvernement chargé de coordonner la politique de sécurité fédérale dans la capitale, en contact étroit avec les services de sécurité régionaux. Des exemples étrangers, à l'image des préfets de police à Paris, démontrent la plus-value d'un tel agent fédéral.

Même si une organisation plus efficace de nos services de police ne constitue qu'un aspect de l'approche intégrée indispensable, le CD&V est convaincu de la nécessité d'organiser différemment notre police.

Nous nous réjouissons bien sûr des mesures annoncées hier par le gouvernement fédéral pour améliorer la sécurité et lutter contre le terrorisme.

Enfin, je veux souligner l'importance du dialogue avec tous les groupes de notre société.

Nous devons dénoncer avec force l'abus qui est fait d'une religion, en l'occurrence l'islam. Le dialogue doit être large : en rue, sur les places, dans les cafés, dans les écoles, au travail, dans nos quartiers bruxellois. Il doit porter sur les droits et les devoirs de chacun vivant ici, dont le devoir de respecter les valeurs fondamentales de notre société belge et européenne. J'entends par là le respect de la diversité, l'égalité entre les hommes et les femmes, la séparation entre l'Église et l'État, le respect des lois belges, un maintien de l'ordre exclusivement organisé par les autorités, etc.

Le nœud du problème réside dans les questions de savoir comment empêcher les jeunes de glisser dans l'horreur, comment les aider à se sentir bien dans leur peau et dans notre société. Outre une politique de sécurité énergique, nous devons nous employer à répondre à ces questions.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. le président.- La parole est à M. Delva.

M. Paul Delva (CD&V) (en néerlandais).- Le 13 novembre, soit dix mois après la tenue dans cette assemblée d'un grand débat sur la radicalisation suite aux attentats contre Charlie Hebdo, nous sommes à nouveau confrontés à des attentats qui ont coûté la vie à des personnes innocentes. Ces attentats ne visent pas un pays, un peuple ou une culture, mais notre civilisation.

Mme Grouwels a évoqué la politique de sécurité à Bruxelles. De mon côté, je rappellerai une série de thèmes chers au CD&V, qui sont davantage liés à la prévention, que nous ne devons jamais perdre de vue dans un débat comme celui-ci.

Soit nous tombons dans le piège de la trahison et de la méfiance que nous tend l'État islamique, soit nous regardons vers l'avant et frayons la voie pour éviter la dichotomisation « nous-eux ». Je suis convaincu que ce parlement privilégiera la deuxième option.

L'un des thèmes cruciaux en matière de prévention est celui de l'enseignement. Les enseignants doivent pouvoir aborder ces terribles événements avec leurs élèves et leur offrir un cadre pour traiter ceux-ci, même si ce n'est pas facile.

Le cabinet de la ministre flamande de l'Enseignement a envoyé cette semaine un courrier aux écoles pour les informer d'une série de mesures de sécurité et de mesures d'aide. Les écoles peuvent notamment faire appel à des spécialistes de l'islam.

En outre, en début d'année, après l'attentat contre Charlie Hebdo, une ligne d'aide téléphonique a été mise à la disposition des enseignants.

Le Centre d'enseignement bruxellois (Onderwijscentrum Brussel - OCB), qui est en contact avec plus d'une centaine d'écoles primaires et secondaires bruxelloises, fait l'objet d'une attention particulière au sein de la Vlaamse Gemeenschapscommissie.

La politique sociale de la Commission communautaire flamande s'adresse depuis longtemps en particulier aux jeunes fragilisés par l'entremise, entre autres, de l'équipe d'assistance pour jeunes allochtones (Ondersteuningsteam Allochtonen - OTA). Cette politique de protection de la jeunesse mérite d'être renforcée. Les travailleurs sociaux doivent pouvoir continuer à partager leur expertise, et les animateurs qui travaillent avec ce public jeune doivent être mieux formés.

De plus en plus de voix se font entendre en faveur d'un islam moderne et européen, notamment celle de l'imam gantois Brahim Laytous. Expliquer aux jeunes la différence entre une interprétation radicale et modérée de l'islam, c'est les armer contre les courants radicaux qui sont véhiculés par internet.

Nous soutenons pleinement l'intention de la Commission communautaire française et de la Vlaamse Gemeenschapscommissie de renforcer la politique d'intégration et d'intégration citoyenne, qui constituent d'importantes mesures préventives. Le marché du travail joue également un rôle crucial pour intégrer pleinement les individus dans notre société et assécher le terreau du radicalisme.

La lutte contre le radicalisme est complexe et prendra des années. La menace terroriste ne pèse pas seulement sur un pays, un peuple, une culture, mais sur une civilisation tout entière, basée sur des valeurs et des droits élevés, qui s'est constituée au fil de milliers d'années, et dont nous espérons qu'elle durera encore plusieurs milliers d'années.

(Applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. le président. - La parole est à M. Lootens-Stael.

M. Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang) *(en néerlandais)*. - Vendredi dernier, la capitale française, et avec elle toute l'Europe, a été une nouvelle fois secouée par un acte barbare du terrorisme islamiste. Les réactions dans la presse ont clairement évoqué une troisième guerre mondiale.

Lors de tels événements, mes pensées vont solidairement au peuple français, aux victimes et à leurs proches.

Hélas, comme pour les attentats contre Charlie Hebdo et le Musée juif, et l'attentat déjoué dans un Thalys, un lien a été établi avec le fondamentalisme musulman bruxellois.

Les médias parlent aujourd'hui de notre ville comme « plaque tournante du terrorisme international » et « capitale européenne du djihadisme », de terribles reproches qui ne sont malheureusement pas dénués de fondement. Dans les années 90 déjà, les islamistes algériens combattaient depuis l'Europe le régime en place dans leurs pays d'origine. Lors des attaques du 11 septembre, Bruxelles a fait fonction d'épicentre pour les extrémistes. Sans parler des nombreux bruxellois qui ont rejoint des groupuscules terroristes au Moyen-Orient.

La volonté - ou plutôt le courage politique - a longtemps fait défaut pour mener un véritable débat sur le terrorisme islamiste et nommer les choses par leur nom. Il est grand temps que nous mettions de côté l'abstention fautive qui caractérise la politique menée depuis vingt ans dans cette ville et ce pays et que nous prenions des mesures énergiques. Lors de la Foire musulmane de Bruxelles d'il y a deux semaines, les organisateurs n'avaient-ils pas invité un orateur qui, ouvertement, promeut des attentats-suicides dans des pays non islamiques ?

Il existe deux catégories de responsables politiques. Les uns ferment les frontières, les autres les yeux. Ce deuxième groupe est malheureusement beaucoup plus important que le premier.

Il est intéressant de voir De Morgen, un journal de gauche qui fut pendant des années le porte-parole du déni du politiquement correct, publier en pleine page cette semaine une citation du politologue Dave Sinardet, affirmant que la radicalisation a été négligée à Molenbeek car elle était considérée comme une critique de la multiculturalité.

Cet empressement systématique à ne surtout pas nommer les problèmes a infecté le discours politique, ce qui a débouché sur une énorme sous-estimation de la gravité de la situation, un manque de vigilance et une sous-occupation du cadre des services de sécurité. Le ministre Jambon déclare aujourd'hui qu'il veut nettoyer Molenbeek, mais il est tout autant responsable de la situation que ses prédécesseurs.

Que devons-nous penser de la déclaration de la ministre flamande Homans selon laquelle cinquante nouvelles mosquées seront reconnues en Flandre, c'est-à-dire financées par le contribuable, sans aucun contrôle sur ce qui y est dit et prêché ?

Tant que nous ne nommerons pas les problèmes par leur nom, la solution restera hors de portée. Contrairement à ce que certains osent prétendre, ces actes terroristes ont bien été fomentés dans la sphère islamiste.

(M. Armand De Decker, doyen d'âge, prend place au fauteuil présidentiel)

En confinant ces vingt dernières années le Vlaams Belang, seul parti à avoir osé appeler les choses par leur nom, on a empêché la tenue d'un débat digne de ce nom. Si on avait écouté mon parti il y a 25 ans, on n'aurait peut-être jamais dû parler de radicalisation, encore moins de déradicalisation.

Au rayon des solutions, l'attitude du ministre-président Vervoort cette semaine a été affligeante. À l'occasion d'un hommage rendu aux victimes des attentats, il a appelé à investir davantage dans la politique de sécurité et de

prévention, répétant la sempiternelle exigence de donner plus d'argent à Bruxelles.

Il faut cependant se demander ce qui est fait avec cet argent. Je plaide depuis des années pour la création d'une seule zone de police à Bruxelles. Hélas, le ministre-président a déjà fait comprendre cette semaine qu'il ne voulait rien entendre d'une telle zone de police unifiée. Même après ce qui s'est passé et alors qu'il devrait être évident aux yeux de tous que la politique de sécurité à Bruxelles est une vaste blague, le ministre-président fait passer les intérêts de la politique locale avant la sécurité des citoyens.

Monsieur le Ministre-Président, cessez donc enfin cette politique politicienne et installez-vous autour de la table avec tous les partenaires communaux, régionaux, fédéraux et internationaux, afin de mettre au point le rôle de Bruxelles dans la lutte contre le terrorisme international.

(M. Charles Picqué, président, reprend place au fauteuil présidentiel)

Dans leur ensemble, les partis traditionnels doivent renoncer à une gestion laxiste des problèmes en lien avec la tentation de séduire certains groupes d'électeurs potentiels, et les intérêts de certains bourgmestres.

Il s'agit de surveiller les extrémistes qu'on a pu identifier et d'analyser le fondamentalisme musulman tel qu'il se manifeste en Belgique, car le phénomène ne se limite pas à Molenbeek. Les moyens actuels mis en œuvre par le ministre Jambon sont insuffisants. Outre internet et les réseaux sociaux, une surveillance des mosquées et des asbl liées à l'islam doit être opérée. Le Vlaams Belang exige que les mosquées extrémistes, parfois royalement subsidiées, qui en appellent à la haine et au djihad, soient fermées. La Grande Mosquée de Bruxelles, contrôlée par l'Arabie Saoudite, dont on sait qu'elle finance l'EI, doit également faire l'objet d'une enquête sérieuse.

Ce contrôle efficace doit s'étendre aux librairies islamiques, comme celles de la rue de Ribaucourt, où l'on trouve aisément des livres et des vidéos qui diffusent l'appel au djihad.

Des personnes qui ont combattu en Syrie n'éprouvent aucune peine à rallier la Belgique et Bruxelles, où ils perçoivent à nouveau des allocations, parfois même pour une invalidité encourue en Syrie. Au moins un des auteurs des attentats parisiens revenait de Syrie.

La ministre flamande Homans a suggéré récemment que des anciens de Syrie partagent leur expérience avec des élèves... C'est insensé: c'est dans des prisons bien gardées qu'ils ont leur place.

Il s'agit aussi de contrôler efficacement les migrants parmi lesquels peuvent se trouver des combattants de l'EI. Les événements ont confirmé cette crainte du Vlaams Belang. A cet égard, l'attitude de la Belgique, rivée sur Schengen, est inacceptable par rapport à tous ces pays est-européens mais aussi de Scandinavie qui ferment leurs frontières. En tant que Bruxellois, notre message doit être fort: il faut mettre un terme immédiat à cette politique du cheval de Troie si on veut garantir la sécurité de nos citoyens.

Je cite à cet égard les paroles de Marine Le Pen, présidente du premier parti de France: « Il apparaît en effet qu'aujourd'hui n'importe qui peut librement entrer en France sans aucun contrôle, y compris un personnage aussi dangereux et connu qu' Abdelhamid Abaaoud ! Le retour des frontières nationales constitue le premier jalon vers le retour de la sécurité des Français. Les frontières nationales doivent aujourd'hui servir à empêcher la submersion migratoire en cours dont il apparaît déjà que l'un des kamikazes du 13 novembre a profité, et à

contrôler les possibles mouvements de personnes connues en France ou ailleurs pour leur radicalisation islamiste. ».

À Bruxelles, il faut être beaucoup plus sévère par rapport aux personnes qui se fichent éperdument de nos lois. Mme Grouwels, il est exact qu'un faible pourcentage des musulmans commettent des attentats, mais il ressort d'une récente étude européenne que deux tiers des musulmans belges placent les lois du Coran au dessus des nôtres. Pour le Vlaams Belang, ces personnes ne peuvent pas conserver la nationalité belge. La loi prévoit les procédures nécessaires, mais elles ne sont malheureusement pas appliquées.

En ce qui concerne le financement des groupes terroristes, nous devons examiner le rôle de Bruxelles. Les fonds de personnes, d'associations, et d'entreprises servant à financer le terrorisme doivent être immédiatement bloqués. Toute forme de soutien aux terroristes de Syrie par le biais de toutes sortes d'allocations doit immédiatement être stoppée. Les gens qui transmettent de l'argent à des terroristes de Syrie depuis ce pays doivent être poursuivis. Enfin, toute forme de commerce, d'accord économique ou de collaboration avec ceux qui financent le terrorisme international, par exemple l'Arabie Saoudite, doit immédiatement être arrêtée.

Ce n'est plus le moment de tergiverser. Il y a peu, Bart De Wever reprochait au Vlaams Belang de vouloir déclencher la troisième guerre mondiale. Mais la troisième guerre mondiale est en cours, et elle se déroule aussi dans nos rues et nos quartiers. Si les responsables politiques de ce pays ne réagissent pas énergiquement, nous perdrons cette guerre.

J'ai proposé de nombreuses solutions aujourd'hui. Vous n'avez jamais voulu écouter le Vlaams Belang lorsqu'il mettait le doigt sur la plaie. En voilà les conséquences. Je ne peux qu'espérer que les mêmes fautes ne seront pas répétées et que vous interviendrez enfin efficacement.

M. le président.- La parole est à M. Verbauwhede.

M. Michaël Verbauwhede (PTB*PVDA-GO!).- Une semaine après les attentats aveugles de Paris, je voudrais d'abord rendre hommage à toutes les victimes de ces terroristes djihadistes fascistes à Paris, mais aussi à Ankara, à Beyrouth et à Bamako, aujourd'hui et par le passé. On ne peut jamais excuser le fait de tuer des innocents. Voilà le message unanime que j'ai entendu des milliers de fois ces derniers jours, partout en Belgique et à Bruxelles.

Il est clair qu'il faut traquer et punir durement ceux qui ont tué sans distinction. Il faut les condamner à des peines de prison sévères. Stephen Hawking a dit hier : « L'État islamique est faible et il ne possède qu'une seule arme contre nous : susciter la peur entre nous. Les terroristes veulent détruire notre société pour pouvoir dominer le monde ».

Quelques jours plus tard, à Molenbeek, nous avons connu une réponse superbe. Mercredi, la place communale était pleine de gens, de diversité, d'émotion, de recueillement pour toutes les victimes de la terreur à Paris et partout dans le monde.

C'est un signal face à la stigmatisation de cette commune. Tous les habitants de Molenbeek étaient unis d'une seule voix pour dire non au terrorisme, non à la haine, non à la guerre. J'étais très ému vendredi en apprenant la nouvelle des attentats de Paris, mais je l'étais également face à la réponse des Molenbeekois ce mercredi.

(Applaudissements sur les bancs des groupes PS, Ecolo et Groen)

Le rassemblement multiculturel organisé par les associations de terrain est une superbe réponse au terrorisme. C'est aussi une belle leçon donnée à tous ceux qui parlent de nettoyer

Molenbeek et aux fous qui demandent de la bombarder. Ils ne comprennent pas que la stigmatisation et la discrimination font précisément partie du problème. J'ai beaucoup de respect pour tous ces Bruxellois mobilisés.

Bien sûr, je le répète, il faut traquer et punir ces djihadistes fascistes, ces terroristes. Il faut aussi comprendre pourquoi, malgré les moyens déployés, il n'a pas été possible d'empêcher de tels actes et d'arrêter ces fous. Pourquoi les autorités communales ne sont-elles pas informées de la présence de « *returnees* » ?

Comment éviter que des jeunes se rendent en Syrie et viennent se faire exploser ici, en Europe ? L'une des mamans que j'ai rencontrées à Molenbeek me confiait : « Vous savez, les familles ont peur. » Que faire quand elles soupçonnent que leur enfant se radicalise ? Elles craignent qu'appeler la police ne fasse plus de mal que de bien et ne provoque une rupture encore plus grande.

Vers qui se tourner, alors ? Elles ont peur d'être stigmatisées, même dans leur propre quartier. Cette mère ajoutait : « Vous savez, les familles sont aussi victimes de ces djihadistes, mais elles, elles ne sont soutenues par personne. ».

La professeure d'un des kamikazes de Paris avait signalé un processus de radicalisation, mais la direction de l'école a hésité. Pourquoi ? De peur de faire plus de mal que de bien. Face à un processus de radicalisation, l'alternative actuelle est la suivante : l'engrenage uniquement répressif ou l'inaction.

L'une des raisons de l'échec de la lutte contre la radicalisation est qu'il n'existe pas de service, dans la sphère non pénale, permettant d'accompagner individuellement les personnes en voie de radicalisation. Un service professionnel et spécialisé que des parents, écoles ou associations peuvent appeler pour obtenir de l'aide.

Pour être très clair, nous avons évidemment besoin d'une approche pénale, judiciaire envers les recruteurs ainsi que les gens qui ont été en Syrie et constituent une menace pour la sécurité. Mais il manque aussi une approche non pénale, d'accompagnement, des personnes qui n'ont encore commis aucun délit. Sans cette approche non pénale, le gouvernement handicape la lutte contre les processus de radicalisation.

Des expériences montrent qu'une intervention uniquement pénale, exclusivement répressive, quand il s'agit du début du processus de radicalisation, fait plus de dégâts en ajoutant une rupture de confiance. C'est tout le contraire qu'il faut faire à ce moment-là : il faut offrir un trajet de réinsertion, un projet, déprogrammer le lavage de cerveau opéré par ces recruteurs. Donner un projet de vie, une réinsertion sociale, est une approche efficace.

Ainsi, à Vilvorde, le problème a été pris à bras-le-corps : des jeunes qui risquaient d'aller en Syrie sont rencontrés par des professionnels, parfois même par le bourgmestre, pour parler des projets personnels qu'ils veulent développer pour donner un sens à leur vie. Cela a permis de stopper et limiter l'hémorragie de jeunes partant en Syrie. En Allemagne, le service Hayat - vie, en arabe et en turc - a réussi à empêcher le départ vers la Syrie de dizaines de jeunes. Ceux qui ont un projet ici ont moins de chances de partir. Une maman me le disait encore récemment : tout le monde veut être quelqu'un, avoir de la valeur, être important. Et si nous ne réussissons pas à donner à ces jeunes cette valeur, les recruteurs de ces djihadistes fascistes la leur offriront.

Au processus de réinsertion, il faut également ajouter la déprogrammation du lavage de cerveau et des logiques qui radicalisent. Au Danemark, des jeunes suivent un vrai programme de déradicalisation. Par le passé, on l'a aussi fait

pour des gens tombés sous l'influence de sectes et la méthode a prouvé son efficacité.

Par parenthèse, on entend beaucoup les gens parler des mosquées, mais celles-ci sont plutôt des alliées dans la lutte contre les processus de radicalisation. Il faut arrêter de dire que les mosquées et les imams tolèrent ces recruteurs. C'est faux ! Ces derniers viennent aux portes de mosquées parce que, dans beaucoup de cas, on les a expulsés. C'est dans la rue que les prédicateurs accostent les jeunes pour leur dire qu'à la mosquée, on leur ment.

Avec le PTB, nous proposons de créer rapidement un service multidisciplinaire et professionnel à l'échelle de Bruxelles qui, en dehors de la seule sphère pénale, pourrait accompagner au moins 200 jeunes dans un projet de réinsertion et de déradicalisation. Cela créera enfin les conditions permettant aux familles, associations, écoles et mosquées de signaler le processus de radicalisation de certaines personnes et de trouver une aide professionnelle. Ce trajet de réinsertion et de déradicalisation pourrait se faire sur une base volontaire, mais un juge de la jeunesse pourrait aussi imposer un tel trajet si la situation l'exige.

Mais soyons clairs, à côté de ce projet de lutte contre la radicalisation, il faut aussi assécher le terreau fertile dans lequel les recruteurs peuvent prêcher et pêcher. On n'aura rien gagné si l'on ne tient pas compte de ce terreau fertile et qu'on ne l'assèche pas.

Nous voulons cibler trois problèmes dans l'urgence : la discrimination, l'urgence sociale - de laquelle Youssef Handichi va parler - mais aussi la politique extérieure. Nous avons besoin d'une politique étrangère crédible et cohérente. Un animateur de jeunes m'a confié récemment que ce qu'il aimait au PTB, c'est que nous avons été les premiers à parler du financement et de l'armement de Daech par nos alliés.

Pourquoi trouvait-il tellement important d'en parler ? Car l'hypocrisie occidentale, ce « deux poids deux mesures », cette double morale à l'œuvre, est une des principales raisons pour lesquelles les gens - et en particulier les jeunes dans nos quartiers - ne croient plus à nos politiciens. Nous ne pouvons pas dire d'un côté qu'il ne faut pas tuer de civils innocents, alors que les bombes de nos alliés tuent des civils innocents.

Non, nous ne pouvons pas dire aux jeunes que la violence est mauvaise et qu'on ne peut régler nos problèmes avec la violence en Belgique, alors que c'est la solution occidentale aux conflits extérieurs.

Non, nous ne pouvons pas combattre Daech et son idéologie réactionnaire, alors que nos alliés l'arment et le financent. Nous devons être crédibles et mener une politique étrangère conforme aux valeurs que tous prétendent défendre.

En février, j'avais été le premier à interroger Mme Jodogne sur les liens économiques avec l'Arabie saoudite et le Qatar. J'avais été heureux de constater que la Région bruxelloise n'avait plus accordé de licences d'exportation d'armes ou de matériel militaire vers ces pays. Continuons comme cela.

Avec le PTB, nous proposons de ne plus accorder de licences d'exportation aux niveaux belge et européen pour ces pays qui soit financent le terrorisme, soit ne luttent pas efficacement contre, soit font preuve de complaisance envers les réseaux qui financent les terroristes. Mais c'est aussi toute notre politique de commerce extérieur avec ces États qu'il nous faut remettre en cause.

Je suis heureux d'entendre qu'ici, après les attentats de Paris, d'autres partis rejoignent la position que nous avons développée en février et posent ouvertement la question de notre politique commerciale extérieure.

En matière de politique extérieure, pas plus tard qu'hier, un ami historien m'a dit : « Il flotte comme un parfum de 31 juillet 1914 ». Bruxelles doit tout faire pour empêcher un engrenage guerrier.

Une solution de paix, multilatérale, internationale, doit être trouvée pour le Proche-Orient. Envoyer des bombes n'a jamais été une solution, au contraire. Pensons aux quinze dernières années d'interventions militaires partout dans le monde. Depuis le 11 septembre 2001, ces interventions n'ont fait qu'attiser la haine et la création de foyers terroristes. Les bombes font bel et bien partie du problème.

*(Applaudissements sur les bancs du PTB*PVDA-GO!, des groupes PS et Ecolo)*

M. le président. - La parole est à M. Handichi.

M. Youssef Handichi (PTB*PVDA-GO!). - J'ai promis de relayer auprès de vous le témoignage d'un papa rencontré lors du rassemblement de mercredi soir à Molenbeek : « Savez-vous à quel point ça fait mal d'entendre parler de nous comme des crasses à nettoyer ou comme des individus juste bons à bombarder ? Est-ce que le ministre Jambon n'a pas compris que cette stigmatisation fait justement partie du problème ? On dirait qu'il souhaite que plus de jeunes soient dégoûtés et partent en Syrie. Vous savez, moi, j'ai grandi ici. Je suis Belge. Mes enfants ont grandi ici et sont Belges également. On n'a connu que la Belgique depuis deux générations et on ne nous considère malgré tout pas comme des Belges ou, au mieux, comme des demi-Belges. ».

La Belgique enregistre l'écart le plus important, au niveau européen, entre les Belgo-belges et les Belges issus de l'immigration sur le marché de l'emploi. Cela signifie qu'un Michaël Verbauwheide a beaucoup plus de chances que moi, un Youssef Handichi, de décrocher un emploi. Les chiffres le prouvent : alors que le taux de chômage des Belgo-belges est de 8%, celui des personnes à racines maghrébines est de 25%. Bruxelles enregistre un taux de chômage de 35%. Dans certains quartiers, le taux de chômage des jeunes avoisine les 50%.

Selon le deuxième rapport du monitoring socio-économique, la situation n'évolue pas positivement. Au niveau des causes, la discrimination est pointée du doigt. Plusieurs études montrent que 30% des entreprises préfèrent engager un « Blanc Bleu Belge » à une personne issue de l'immigration. Nous ne pouvons plus l'accepter !

La lutte contre la discrimination est quasi inexistante. L'inaction du gouvernement et le récent refus d'appliquer des tests antidiscriminatoires au niveau de l'inspection sociale sont emblématiques.

La non-acceptation et l'exclusion constituent une source de clivage, sur laquelle les recruteurs peuvent greffer leur vision manichéenne du « eux contre nous ». Des études montrent effectivement l'influence du taux de discrimination sur le nombre de jeunes partis en Syrie. Nous ne pouvons pas reprocher à Daech leur vision binaire, qui n'accorde pas la même valeur à chaque humain si, dans l'embryon, notre société est discriminante.

Nous devons accepter et embrasser la diversité. Elle fait partie de notre pays et de l'Europe, l'islam y compris. Nous ne pouvons plus accepter des inégalités rampantes, des exclusions, des discriminations. Nous devons donner le signal clair, en paroles, mais aussi en actes, que « vous faites partie de notre société ».

L'impunité quasi totale de la discrimination ne peut être acceptée. Notre inspection sociale doit traquer la discrimination via des tests, des contrôles proactifs et systématiques. Le PTB*PVDA-GO! déposera une ordonnance en ce sens et invite tous les partis à soutenir cette démarche. Il est l'heure des actes, plus des mots.

Par ailleurs, donnons l'exemple en tant qu'autorités publiques : nos administrations et services doivent être représentatifs de notre population. Il est inacceptable que certaines administrations ne comptent qu'1% de travailleurs issus de l'immigration.

Le PTB*PVDA-GO! propose que la Région mette en place des objectifs contraignants pour tous ses services et administrations. Soyons exigeants et ne nous contentons pas du fait que la diversité ne soit rencontrée que dans les fonctions les moins qualifiées. Elle doit également être représentée dans les hautes fonctions.

À la réunion de préparation du rassemblement de mercredi, qui rassemblait plusieurs associations molenbeekaises, les travailleurs socioculturels ont exprimé l'urgence d'investir dans les secteurs socio-économique et socioculturel.

L'un d'entre eux a souligné que, « à la suite des émeutes de Forest en 1991, il avait été décidé d'investir dans nos quartiers. Mais on attend toujours et la situation empire. Le chômage et le décrochage sont toujours aussi élevés... ».

Si les recruteurs peuvent trouver des oreilles attentives, c'est en premier lieu parce qu'il existe déjà un malaise, un manque d'appartenance, un sentiment ou un constat d'être oublié, marginalisé par cette société. C'est déjà au stade embryonnaire qu'existe le clivage entre « eux et nous », dans lequel s'engouffrent les recruteurs.

Nous sommes dans une situation de crise. Nous devons donc investir rapidement dans la création d'emplois, y compris pour les travailleurs non qualifiés, et réduire le chômage à Bruxelles. Créons de l'emploi, notamment en restaurant une semaine de 30 heures dans les services publics. Je profite de l'occasion pour féliciter le ministre Gosuin, qui va tenter l'expérience de la semaine de quatre jours de travail à Bruxelles-Propreté.

Investissons dans les services publics, comme à la Société de transport intercommunal bruxellois (STIB). Investissons dans des plans ambitieux de construction de logements sociaux, dans la rénovation et dans l'isolation des logements à Bruxelles.

Investissons et réformons notre enseignement, qui est l'un des plus inégalitaires d'Europe. De jeunes Molenbeekois qui sont allés découvrir l'enseignement en Finlande, connue pour son enseignement où 99% des élèves réussissent, ont ouvert grand les yeux. Ils ne comprenaient pas. « À Bruxelles, on est abandonné, quand on compare avec cela. Qu'est-ce qu'on attend ? »

Investissons finalement dans l'associatif, au lieu de couper dans les moyens, comme on le fait maintenant. J'ai appris ce matin que Le Foyer, une asbl située à Molenbeek, allait supprimer quinze emplois. C'est ça, le plan pour Molenbeek ? Ces associations créent du tissu social dans nos quartiers, font découvrir des talents à nos jeunes, aident à l'émancipation et à l'épanouissement. Mais qu'est-ce qu'on attend ? Il faut arrêter ! L'heure est aux actes et non plus aux paroles !

*(Applaudissements sur les bancs du PTB*PVDA-GO!, des groupes PS et Ecolo)*

M. le président. - La parole est à M. Vervoort.

M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et président du Collège réuni de la Commission communautaire commune. - Mesdames et Messieurs les députés, c'est notre modèle de société qui est attaqué, le modèle de société de tous les Bruxellois, de tous ceux pour qui le vivre ensemble fait sens, de tous ceux qui ont fait le choix de la vie et du respect d'autrui.

Permettez-moi avant toute chose de lancer un appel à la raison et à la responsabilité. Deux mots se rappellent à moi depuis une semaine et je vous demande à tous d'en cultiver le sens : dignité et sévérité. Ces deux valeurs sont au fronton des institutions et des forces démocratiques dont nous sommes tous les héritiers. Soyons dignes de ces préceptes, car nous en devons le respect à nos concitoyens.

Soyons dignes et vigilants. Préférons le débat à la vindicte, l'action à l'agitation, la responsabilité par les actes à l'opprobre et au blâme. Refusons la caricature généralisée et les poses insupportables qui nous rangent camp contre camp.

Vous ne m'entendrez pas concéder un mot en réponse à ceux qui veulent traîner la Région bruxelloise dans la boue et qui ne lui ont jamais adressé que mépris, à elle et à son projet de société.

Sévérité, car les responsabilités que nous exerçons individuellement ou collectivement, à tous niveaux et toutes tendances politiques confondues, nous n'en refuserons pas l'inventaire. Mais ce dernier doit céder à une première urgence.

La leçon dont nous sommes comptables dès à présent est que nous sommes tous responsables collectivement. Députés, gouvernements, bourgmestres, conseillers, échevins, autorités policières, tous et depuis que cette Région existe, nous portons une part de cette responsabilité.

Un tel drame, auquel le nom de Bruxelles est associé dans le monde entier, à tort ou à raison, appelle une prise de conscience collective, car la Région bruxelloise manque trop souvent de solidarité, de dialogue avec ses concitoyens, d'unité et de conviction.

(poursuivant en néerlandais)

Bien sûr, Bruxelles souffre depuis beaucoup trop longtemps d'un manque de moyens et de reconnaissance, car nous ne parvenons pas à parler d'une seule voix pour changer la donne. Bruxelles est facilement la cible de jeux politiques, de mépris et de manque d'ambition pour son avenir.

(poursuivant en français)

Mon rôle, à Bruxelles, c'est la coordination des autorités bruxelloises. Je le répète d'ailleurs à l'attention de certains agitateurs d'opinion : ni mon gouvernement, ni les bourgmestres, ne sont en charge de la lutte contre le terrorisme ou des enquêtes judiciaires.

Par contre, ma tâche - et j'entends pleinement l'assumer - consiste à être le lien entre les autorités fédérales et locales, ainsi qu'entre ces dernières. Ce rôle est nouveau. Nous venons d'un système où les autorités locales coopéraient en fonction des exigences du moment et des besoins de coordination qu'elles vivaient. Je tiens d'ailleurs à souligner que personne ne peut dire qu'elles ont jamais échoué dans

cette coopération. Le rôle de la Région vient compléter ce modèle, non en sanctionner le fonctionnement.

À l'avenir, je dois m'assurer que les coopérations effectives soient les plus larges possible, que l'information soit adéquatement traitée et surtout que le cadre stratégique et politique soit partagé, clair et structurant. En l'occurrence, ce cadre sera le futur Plan régional de prévention et de sécurité.

(poursuivant en néerlandais)

Lundi dernier, j'ai eu une réunion avec les différents interlocuteurs avec lesquels la Région est tenue de se concerter à la suite de la sixième réforme de l'État. Le pouvoir judiciaire n'était pas présent.

J'ai ainsi rencontré des représentants des autorités, tant fédérales que régionales, plus précisément de l'OCAM, des bourgmestres, qui président aussi les zones de police, ainsi que les chefs de zone.

(poursuivant en français)

Nous avons fait ensemble le point de la situation et veillé à ce que les autorités diffusent l'information la plus complète possible sur les événements intervenus depuis vendredi sur le territoire belge et bruxellois.

Nous avons bien sûr évoqué, avec les chefs de zones et les présidents-bourgmestres, la question de l'adéquation de leurs moyens actuels à cette situation.

Enfin, nous avons tiré les deux premières leçons de ce qui s'est produit vendredi. Premièrement, l'adéquation des moyens destinés à assurer la sécurité des événements et des sites.

(poursuivant en néerlandais)

Deuxièmement, l'harmonisation de nos moyens d'intervention en situation de crise.

(poursuivant en français)

Les engagements qui ont été formulés au cours de cette réunion sont encourageants. Il semble en effet que, contrairement à ce que nous avons connu en début d'année, de meilleurs dispositifs d'information conjointe soient actionnés entre la police judiciaire fédérale et les autorités locales en préparation d'interventions sur leur territoire.

Immédiatement après cette réunion, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le ministre de la Justice et le ministre de l'Intérieur. Je leur ai naturellement fait part des questions et préoccupations des communes. Ces préoccupations ne sont pas neuves et elles ont été régulièrement évoquées depuis les attentats de janvier.

En particulier, je leur ai demandé de mesurer les difficultés rencontrées par les communes et la Local Task Force (LTF) dans le traitement important - en nombre -, et difficile - vu la multitude de cas - des personnes fichées à Bruxelles. C'est le cas en particulier dans la mesure où certaines enquêtes judiciaires empêchent toute action au niveau local.

(poursuivant en néerlandais)

Depuis janvier, certaines choses ont été améliorées. En pratique, la mise en œuvre d'une nouvelle circulaire sur le suivi de personnes fichées, à partir du 23 août, rencontre cependant encore quelques problèmes.

(poursuivant en français)

La mise en œuvre de liens entre la LTF bruxelloise et les autorités et services communaux doit être clarifiée et accélérée. En lien avec mes nouvelles compétences de coordination des politiques de sécurité et de prévention, j'ai proposé aux ministres fédéraux que la Région puisse faciliter la mise en place d'une structure permanente pour mieux appuyer les autorités locales.

Actuellement, celles-ci font essentiellement du traitement policier d'informations. Ce qui manque, c'est le lien avec le traitement préventif de terrain et les autorités civiles locales. Les communes doivent savoir qui elles peuvent approcher, avec quels outils, dans quelles conditions. C'est essentiel.

Le danger est réel que la répression, bien sûr nécessaire, n'éclipse la prévention. Or, nous avons besoin autant de l'une que de l'autre si nous voulons rompre avec ce qui constitue bel et bien un cycle de radicalisation. Dès lors, nous plaidons pour un renforcement par le gouvernement fédéral de la LTF et de ses capacités d'information et de formation.

(poursuivant en néerlandais)

J'ai proposé aux niveaux local et fédéral de baser ce renforcement sur une utilisation partagée de la capacité présente sur notre territoire.

(poursuivant en français)

Au sein des autorités bruxelloises, il existe un consensus sur la nécessité de créer cette structure intégrée, qui permettrait de bénéficier d'un appui plus important en termes d'expertise.

L'apport des services spécialisés y serait grandement apprécié, en complémentarité avec les services de police zonaux qui assurent l'ancrage territorial, la proximité et un accompagnement renforcé des structures de prévention communales.

(poursuivant en néerlandais)

Le besoin d'un suivi coordonné des personnes fichées ne doit pas nous faire perdre de vue qu'il existe un manque criant de moyens pour affronter la plus importante crise que nous ayons jamais connue.

(poursuivant en français)

Voici la vérité : aujourd'hui, dans nos zones de police, il manque 10% des hommes qui doivent composer les cadres opérationnels. Ce sont des agents sur le terrain que, depuis janvier, nous appuyons par la présence statique de militaires. Cette réponse était sans doute nécessaire vu l'urgence, mais elle a occulté trop longtemps la nécessité de dégager les moyens pour recruter les 600 hommes qui nous manquent.

Nous devons la sécurité et la paix à nos concitoyens. Nous la leur devons dans la rue, dans les lieux de culture et de spectacle, dans les écoles, dans les transports en commun, au marché, ... Or, sur le plan des actions concrètes pour la sécurisation des événements et des sites, le relèvement du niveau de menace lié aux cibles potentielles change considérablement la donne. Compte tenu du très grand nombre d'événements que Bruxelles accueille, ainsi que des sites et des institutions qu'elle héberge, une menace élargie et un niveau d'alerte redimensionné sur tout le territoire ainsi que nous le vivons actuellement mettent une pression considérable sur nos bourgmestres. Ces derniers se doivent désormais d'évaluer le moindre événement et de mobiliser de plus en plus de ressources.

Ce mercredi, le ministre fédéral de l'Intérieur s'est engagé à des mesures concrètes en termes de mobilisation et de renforcement de la réserve fédérale. Hier, le Premier ministre s'est engagé, sans en donner le détail, à apporter un budget complémentaire de 400 millions d'euros en renforcement des dispositifs et des services dans le pays.

Nous ignorons à ce stade quelle part sera consacrée au renforcement des zones de police, des réserves fédérales et de la police judiciaire pour Bruxelles, mais une réunion d'information se tiendra lundi prochain. Ces changements doivent s'accompagner de mesures de renforcement pour les services de sécurité actifs à Bruxelles, d'un échange accru d'informations et enfin, d'un renforcement des processus de traitement de ces informations pour les opérations menées sur notre territoire.

Il y a un obstacle majeur en la matière, dont j'ai fait état aux ministres de la Justice et de l'Intérieur : les bourgmestres n'ont pas de vue sur tout le volet judiciaire, pour des raisons évidentes de discrétion et de secret. Dès lors, j'ai demandé aux ministres fédéraux de veiller néanmoins à ce qu'une meilleure communication soit faite à l'attention des bourgmestres qui sont en charge du maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

(poursuivant en néerlandais)

Je suis convaincu que nous trouverons des solutions qui n'entravent pas l'enquête et n'affectent pas les droits fondamentaux des gens.

Nous devons le faire sans tarder. J'ai fait savoir lundi au ministre de la Justice que je veux réunir toutes les instances concernées pour trouver un compromis.

(poursuivant en français)

Nous n'avons pas attendu cette crise pour exercer nos compétences et œuvrer au renforcement des dispositifs à Bruxelles. Dans le cadre de ses nouvelles compétences, la Région vient en effet en appui des communes au travers de son dispositif de coordination et de prévention du radicalisme.

(poursuivant en néerlandais)

Notre approche du radicalisme, comme notre politique de sécurité en général, est basée sur une philosophie qui occupe une place centrale dans l'exercice de la nouvelle mission dont nous sommes chargés depuis la sixième réforme de l'État.

Nous devons apporter une plus-value réelle grâce à une approche globale et transversale. Nos efforts doivent porter sur la prévention, mais également sur l'aspect réactif et répressif, avec l'aide des services de police.

(poursuivant en français)

Il s'agit tout autant d'un soutien aux communes qu'aux zones de police, qui sont en première ligne.

Nous menons un travail depuis des mois en matière de coordination, notamment dans le cadre de la prévention et du suivi du radicalisme par les zones de police locales.

Nous avons décidé et annoncé de longue date de nombreuses mesures au travers d'un plan d'actions. La première mesure prévoit la mise en place d'un réseau structuré de personnes de contact-relais aux différents niveaux de pouvoir. Grâce à cette initiative de la Région, chaque commune bruxelloise a désigné un fonctionnaire de référence pour cette problématique. Les zones de police ainsi que les services spécialisés sont associés à ces travaux.

(poursuivant en néerlandais)

Les personnes de référence jouent un rôle primordial. Elles donnent une forme structurelle à la coordination entre les communes, les zones de police, la Région et les autorités fédérales. Elles permettent aussi aux différentes instances de collaborer et d'échanger notamment de bonnes pratiques.

(poursuivant en français)

Dans le cadre du nouvel organisme d'intérêt public (OIP) dédié à la sécurité, un coordinateur au niveau régional est en cours de recrutement. Certains se disent que cela fait déjà un certain temps que cette procédure est en cours. Je le concède.

(Remarques de M. Alain Maron)

Le merveilleux statut que nous avons adopté sous la précédente législature a partiellement été annulé par le Conseil d'État au début du mois de juin de l'année dernière, alors que le processus de recrutement avait été lancé par le gouvernement. Comme nous respectons évidemment les décisions du Conseil d'État et comme elles concernaient le recrutement, depuis cette période-là, plus personne n'est recruté dans notre administration. Je n'en avais pas fait état, car je trouve qu'il ne faut pas chercher de coupable, mais puisqu'on insiste, je précise les choses.

Aujourd'hui, le gouvernement a relancé toute la procédure de concertation et d'élaboration d'un texte juridiquement stabilisé. L'échéance du mois de juin est désormais citée. Nous avons adopté aujourd'hui les arrêtés pudiquement dénommés « arrêtés rustine », permettant de refaire fonctionner notre fonction publique régionale. Les procédures pourront enfin reprendre, et donc garantir le recrutement de ce fonctionnaire.

De même, nous avons lancé la procédure de recrutement du fonctionnaire dirigeant, du fonctionnaire dirigeant adjoint et du haut fonctionnaire qui sera chargé du lien entre le niveau fédéral et la Région. Tout cela a enfin pu être lancé et nous ferons évidemment le maximum pour que la procédure aboutisse dans les meilleurs délais.

Dire que rien ne se fait à cause de cela, ce serait mentir, puisque depuis le mois de mai, plusieurs sessions de sensibilisation et de formation ont été organisées à destination des référents désignés par les communes. En outre, avec leur collaboration, une formation spécifique pour les gardiens de la paix sera proposée par l'École régionale d'administration publique (ERAP) dès le mois de janvier. Le programme est défini. Ce nouveau module spécifique a été constitué avec l'Observatoire, les communes et les zones de police.

Deuxième mesure, nous disposons maintenant de manière structurée d'un réservoir de personnes-ressources (experts de niveaux locaux, fédéraux, ou universitaires), afin de mieux comprendre le phénomène et d'agir avec des outils appropriés. À cet égard, des séances sont organisées de manière régulière au rythme d'une par mois depuis mai 2015 au profit des communes. Six séances spécifiques ont déjà eu lieu. Hasard du calendrier, la dernière s'est tenue le lundi 16 novembre dernier. Le référent de Molenbeek-Saint-Jean est venu partager sa pratique au niveau local.

Troisième mesure, nous avons initié, soutenu et développé des actions de sensibilisation et de formation.

(poursuivant en néerlandais)

Nous soutenons des associations qui mènent de telles actions. Nous avons ainsi lancé un projet pilote ayant pour but de développer du matériel pédagogique favorisant un épanouissement personnel positif.

Nous allons également soutenir deux associations qui donnent la parole à des mères de jeunes qui ont directement été confrontées au radicalisme. Ces mères ont déjà participé à différents projets de la Région et leur témoignage est très important pour sensibiliser les jeunes et leurs parents.

(poursuivant en français)

La quatrième mesure est la mise en place de réseaux structurés entre les acteurs actifs sur le plan de la prévention et de l'appréhension des phénomènes du radicalisme. Nous avons établi des liens avec nos alter ego belges et étrangers pour identifier les bonnes pratiques. L'objectif est naturellement de pouvoir informer les différents partenaires des initiatives existant au niveau de la Région et au-delà. Ainsi, par exemple, une séance d'information avec le Québec a eu lieu le 22 octobre dernier et une autre, avec les partenaires norvégiens, est prévue la semaine prochaine. D'autres expériences étrangères sont à l'étude et pourraient faire l'objet de collaborations.

Cinquièmement, nous plaidons depuis des mois pour l'organisation d'un point d'information et d'assistance commun en Belgique pour l'accompagnement de jeunes, de parents ou de tiers concernés ou inquiets. Le format est bien connu : site internet ou numéro vert.

(poursuivant en néerlandais)

Le but est d'assurer un suivi local en fonction du domicile et de la nature des problèmes.

(poursuivant en français)

Malgré les propositions très concrètes formulées par la Région bruxelloise et la Fédération Wallonie-Bruxelles - notamment auprès d'un groupe de travail « radicalisme » que nous avons demandé au gouvernement fédéral -, ce point fait encore l'objet de discussions avec les représentants fédéraux sans, je le déplore, d'avancée concrète.

Face à ce constat d'inertie, qu'à nouveau je déplore, des solutions alternatives sont étudiées avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutefois, la difficulté réside dans le fait que nous devons développer un outil bilingue avec la Vlaamse Gemeenschapscommissie ou un autre partenaire.

Nous estimons nécessaire que cette concertation belge soit effective, d'autant plus que la prévention se confronte aujourd'hui à des lieux d'endoctrinement difficiles d'accès ou socialement plus hermétiques, ce qui rend plus difficile encore la détection des signes. Aujourd'hui, les prisons et Internet sont de plus grands catalyseurs de radicalisme que les mosquées. À cet égard, les propos tenus hier par Mme Nathalie Gallant, une avocate qui traite ces matières, sont très illustratifs.

Cela renvoie à la responsabilité des uns et des autres. Souvent, par manque de moyens, on se laisse aller à une certaine forme de facilité, car celle-ci préserve la paix dans les institutions. De cette manière, on accepte que le terrain public soit occupé par une sphère qu'on ne maîtrise pas. Or, en termes de politique de prévention, la place de la puissance publique est plus que jamais indispensable dans nos quartiers. C'est un signe fort et marquant, réclamé par tous les habitants de tous les quartiers de Bruxelles.

La sixième mesure touche à notre rôle de relayer les demandes formulées par les communes auprès des autorités politiques et judiciaires. En particulier, la meilleure information des autorités administratives et l'amélioration du suivi des personnes revenues de Syrie sont des priorités absolues. À cet égard, de nombreux contacts ont été établis avec le

ministère de la Justice, le Parquet de Bruxelles et les directions déconcentrées de la police fédérale.

Comme je l'ai déjà évoqué, la nouvelle circulaire sur les « Foreign Terrorist Fighters » a été publiée fin août. Pour l'application de celle-ci, une information complète a été donnée à tous les référents des communes et zones de police. Comme je l'ai dit, nous manquons encore d'instructions concrètes quant aux actions menées au niveau local.

Une nouvelle séance d'information spécifique rassemblant les autorités judiciaires compétentes en la matière, soit le procureur fédéral et le Parquet, est en préparation afin d'évoquer les difficultés rencontrées par les bourgmestres dans le suivi de l'information.

J'en viens à la septième mesure.

(poursuivant en néerlandais)

Nous devons créer un réseau de partenaires externes afin de suivre la situation d'individus via la médiation sociale, l'assistance juridique et l'aide psycho-médicale.

(poursuivant en français)

Nous travaillons actuellement sur ce volet avec certaines associations, mais cela reste difficile avec certains partenaires. En effet, on parle souvent dans ce domaine de « secret professionnel partagé ». Or, l'une des difficultés rencontrées réside dans la relation de confiance. Ce n'est pas par des changements de législation que l'on institue cette collaboration, mais plutôt par l'établissement de relations de confiance qui s'avèrent indispensables. Cette difficulté se rencontre également au niveau local, étant donné que chaque acteur souhaite garder le lien de confiance établi avec le jeune.

Malgré ces difficultés, je souhaite renforcer les acteurs locaux en lien direct avec la jeunesse, afin de les soutenir dans leur propre appréhension du phénomène. Je déposerai sous peu une proposition en la matière au gouvernement. Une concertation est en cours à ce sujet et elle a déjà permis de cibler les besoins et les priorités.

(poursuivant en néerlandais)

Huitième mesure : nous recherchons constamment une expertise reconnue, avec le soutien des autorités fédérales, de l'Europe et de la communauté internationale. Jusqu'à présent, nous avons toujours collaboré de manière très ouverte avec les services spécialisés.

Nos services publics doivent également sensibiliser la population sur le plan de la sécurité. Dans le climat actuel, il est également nécessaire qu'ils fassent preuve de pédagogie pour renseigner et apaiser les gens.

(poursuivant en français)

Comme discuté en commission des Affaires intérieures, dans le cadre de la confection de ce budget et en prévision du prochain cycle de prévention 2016-2019, j'ai décidé d'octroyer une enveloppe - inédite dans l'histoire bruxelloise - de 125 millions d'euros destinée aux politiques de sécurité et de prévention.

(poursuivant en néerlandais)

Afin d'aider les communes, nous avons décidé d'intégrer à partir de cette année la lutte contre le radicalisme dans les plans de prévention. Les communes recevront 20 millions d'euros chaque année pour prendre des mesures sur ce plan.

(poursuivant en français)

L'OIP et le futur centre de communication et de crise se verront affecter un budget complémentaire de 5 millions d'euros, sans compter les mesures que nous avons décidées pour alléger la charge des zones de police, notamment par un financement complémentaire de l'École régionale et intercommunale de police (ERIP) à hauteur d'un million d'euros par an.

Nous avons une idée plus précise de l'effectif qui sera affecté à l'OIP. Dans un premier temps, il s'agira de 50 personnes. Hasard de l'agenda, le gouvernement vient d'approuver en première lecture la mise en place du Conseil régional de sécurité, qui devra participer à l'élaboration d'un Plan régional de sécurité intégré. Le Conseil régional de sécurité complète ainsi l'architecture que nous souhaitons mettre en place en exécution de la sixième réforme de l'État.

Je ne souhaite pas aborder la question des débats institutionnels. La sixième réforme de l'État nous impose avant tout et surtout de la mettre en œuvre. Saut erreur de ma part, celle-ci vise précisément à améliorer le processus et le flux d'informations, à la fois horizontal et vertical.

Le réflexe qui consiste à proposer des réponses d'ordre structurel à chaque fois que se pose un problème à Bruxelles n'est pas bénéfique. Nous ne sommes pas pour autant obstinés, ni butés. Nous savons faire évoluer nos institutions mais je pense, en tant que francophone, que celles-ci ont également leurs limites.

En tant que ministre-président, j'estime qu'il importe, ni plus, ni moins, de faire fonctionner nos institutions dans le cadre de cette sixième réforme de l'État. Avant de dire que l'on va changer ce que nous mettons en œuvre en ce moment, faisons d'abord fonctionner l'existant !

(Applaudissements sur les bancs du groupe PS)

Vous savez comme moi que la répartition des compétences en matière de vivre ensemble entre toutes les institutions bruxelloises ne nous facilite pas la tâche. Je ne vous ferai pas de plaidoyer régionaliste, mais, lorsqu'un problème ou un défi se pose, c'est l'ensemble de nos institutions qui doivent être actionnées.

Que l'on soit clair : cela peut paraître pour Bruxelles un handicap insupportable et la cause de débats inutiles. Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est la sécurité des Bruxellois et nous devons y veiller. Travailler à prévenir tout drame est une nécessité absolue.

À l'heure où il est de bon ton de pointer Bruxelles ou certains de ses quartiers du doigt, j'aimerais rappeler le travail et l'action qu'on y mène. Non pas pour gonfler le torse, mais pour vous dire que s'il est réel, il n'en mérite pas moins de meilleurs articulations et soutiens de l'ensemble des institutions bruxelloises.

Le gouvernement bruxellois agit naturellement via les contrats de quartier durable pour créer du lien entre les citoyens. Ces contrats sont majoritairement déployés dans des zones touchées par la précarité et par les problèmes de chômage. À titre d'exemple, rien que pour 2014, 31 millions d'euros ont été investis dans la création d'équipements de proximité comme des structures d'accueil de la petite enfance, des maisons de jeunes, des salles de sport ou des équipements culturels tandis que 10 millions d'euros d'investissement dans des projets sociaux, économiques, culturels, menés par des acteurs locaux et améliorant la cohésion dans les quartiers.

Dans le cadre des politiques communautaires menées à Bruxelles, nous sommes également présents au niveau des

quartiers de notre Région pour soutenir l'associatif qui œuvre au quotidien à la cohésion sociale. La cohésion sociale, c'est 12,5 millions d'euros. C'est beaucoup et c'est peu.

Et pourtant, c'est un travail important qui est mené à Bruxelles, qui permet entre autres de soutenir les jeunes dans leur parcours scolaire et de leur donner les clés de la réussite et aussi de l'estime de soi, de briser des carcans communautaires, de franchir l'obstacle de la langue et des tensions culturelles, de donner les clés de la citoyenneté, de l'intégration, de l'emploi...

Construire des projets participatifs à l'échelle de quartiers ou de la Région avec des habitants d'origines multiples pour favoriser la participation et le vivre ensemble, c'est très certainement l'enjeu sur lequel nous avons, les uns et les autres, une conscience collective à éveiller, partout, tout le temps.

(poursuivant en néerlandais)

Nous devons renforcer le dialogue avec tous les concitoyens.

(poursuivant en français)

Nous devons, nous aussi, leur adresser notre confiance.

Nous savons qu'ils sont eux-mêmes notre première force contre la haine, contre la division, contre le repli et la discorde. Les Bruxellois vivent en paix. Les Bruxellois ne veulent rien d'autre que vivre ensemble à Bruxelles dans le respect, la diversité et la solidarité.

Enfin, il y a quelques semaines, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et la Vlaamse Gemeenschap ont décidé d'organiser conjointement une année thématique intitulée « Zinneke 2.0 ».

C'est le message que je veux vous adresser. Nous ne supportons plus ces clivages qui renvoient dos à dos nos communautés, qu'elles soient culturelles, sociales ou même linguistiques.

(poursuivant en néerlandais)

Pas moins de 181 nationalités cohabitent en Région bruxelloise. En tant que capitale de la Région, du pays et de l'Europe, Bruxelles est par nature et par la force des choses un laboratoire multiculturel.

(poursuivant en français)

À travers l'organisation de cette année thématique, les trois gouvernements ont pour objectif de mettre en lumière cette caractéristique.

Mesdames et Messieurs les députés, nous devons être unis et déterminés, comme tous les gouvernements d'Europe, comme tous les responsables politiques, toutes nos administrations, nos services de sécurité et notre justice, pour frapper sans répit ce fléau qu'est l'extrémisme religieux !

Le radicalisme et le terrorisme islamiste meurtrissent et font injure à toute notre société. Ils salissent tous ceux qui, à Bruxelles, forment le projet d'une société en paix et forte de sa diversité. Ils salissent l'immense majorité de la population musulmane, pacifique et bouleversée par ce qu'une poignée de déséquilibrés gorgés de haine prétendent dire et faire au nom de leur religion. Notre force viendra de notre cohésion et de la cohérence de nos actions. Notre force viendra de la réponse à tous ceux qui nous veulent désunis, qui nous opposent par des caricatures.

(poursuivant en néerlandais)

Notre force réside dans notre capacité à agir en tenant compte de la réalité, sans nous fier aux chimères, aux caricatures et aux discours déviants.

(poursuivant en français)

Notre force viendra de notre capacité à affirmer ce que nous sommes et ce qu'est notre démocratie : un équilibre complexe, une intelligence sociale, le refus de la corruption de nos valeurs, une lutte implacable contre les ennemis de la liberté et de la vie.

(Applaudissements sur les bancs des groupes de la majorité et du groupe Ecolo)

M. le président.- La parole est à M. De Wolf.

M. Vincent De Wolf (MR).- Je serai très bref et me bornerai à aborder la question de la fusion des zones de police.

Mon groupe et moi-même avons choisi d'en faire l'économie, car en parler lors d'un débat sur le radicalisme et le terrorisme n'a aucun sens, et je pèse mes mots. Je ne comprends même pas comment il est possible, intellectuellement, d'établir un lien quelconque entre le drame de Paris et l'organisation de la police à Bruxelles. Ce lien me paraît inexistant, car, que je sache, une zone de police ou une police locale n'est pas encore compétente pour le fichage des individus, pour des écoutes téléphoniques, pour des recherches informatiques ou pour le suivi des personnes fichées au niveau international.

(Applaudissements sur les bancs des groupes PS et MR)

Prétendre que les bourgmestres cherchent ainsi à conserver leur pouvoir est dénué de tout fondement et il faut n'avoir jamais exercé la fonction pour tenir un tel discours. Tout le problème vient de là. La vérité a ses droits et impose de dire que les bourgmestres ont aujourd'hui un pouvoir très limité en matière de police. Ainsi, ils n'ont ni pouvoir judiciaire, ni pouvoir d'organisation opérationnelle. Les chefs de corps sont seuls à décider des mutations et du fonctionnement interne du corps de police.

En revanche et même s'il est perfectible, le système actuel donne entière satisfaction pour lutter contre le radicalisme. Pour savoir qu'un jeune est en train de décrocher, qu'il ne va plus à la mosquée ni au centre culturel, qu'il ne parle plus à ses parents, ne va plus à l'école ou ne se rend plus à son travail, on n'a rien inventé de mieux qu'un agent de terrain ou de prévention, qu'une maman ou un voisin qui se confie au bourgmestre. Et nul n'est alors mieux placé que le bourgmestre pour contacter la police et pour prendre les mesures qui s'imposent pour que l'information remonte.

Ne cassons pas ce système et, au contraire, améliorons-le. Je suis peiné de constater sur ce point un clivage entre néerlandophones et francophones.

(Applaudissements sur les bancs des groupes PS, MR et cdH)

M. le président.- La parole est à Mme Maes.

Mme Annemie Maes (Groen) (en néerlandais).- M. De Wolf n'a pas bien écouté. Groen est bel et bien partisan d'une police de proximité, mais la structure actuelle cause des problèmes, par exemple dans les quartiers où trois zones de police se croisent. C'est le cas dans les environs de la gare de Bruxelles-Midi. Il sait pertinemment que la coordination est

bancale, parce que chaque bourgmestre a sa propre idée des priorités pour sa commune.

Il considère toujours Bruxelles sous l'angle de dix-neuf communes différentes, tandis que Groen l'envisage comme un tout. Les citoyens n'ont que faire de nos chamailleries au sujet des frontières communales. Ils veulent une ville propre, sûre et vivable.

(Applaudissements sur les bancs de Groen)

Monsieur le Ministre-Président, j'espère que vous avez entendu toutes mes questions. Je vous rappelle également ma suggestion de poursuivre le débat au sein d'une commission spéciale sur le terrorisme et le radicalisme, sur la base de données chiffrées correctes nous permettant de cerner l'ampleur du phénomène.

(Applaudissements sur les bancs de Groen)

M. le président.- La parole est à Mme Durant.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- Dans votre réponse très complète, vous avez mis en évidence deux caractéristiques. Vous avez parlé de dignité et de sévérité. J'y ajouterais quelque chose que vous avez d'ailleurs évoqué : la question de la reconnaissance, des signes et des actes de respect que beaucoup de Bruxellois attendaient. D'autres collègues que moi en ont parlé et c'est à ajouter à ce qui doit être fait.

Vous avez également parlé de la nécessité d'occuper le terrain public. Je vous suggère aussi de l'occuper vous-même, car je pense que les Bruxellois ont besoin de vous entendre. Pas nécessairement vous personnellement, mais vous en tant que ministre-président de la Région bruxelloise.

Vous pouvez compter sur nous pour être lucides. C'est un exercice qui nous revient à tous, en tant que conseiller communal, député régional, bourgmestre, échevin ou autre. Je pense que nous avons un exercice de lucidité à faire sur ce qui fonctionne et sur ce qui fonctionne moins bien. Ce qui va être le plus difficile, prendra le plus de temps, et demandera le plus de courage dans la durée, c'est de poursuivre ce travail de coordination que vous engagez et que je soutiens, mais aussi de rendre les Bruxellois confiants dans leur ville et dans leur diversité, y compris dans les moments qui viendront et qui ne risquent pas d'être faciles dans les mois et années à venir.

Je vous demande une attention particulière sur la question de la réserve fédérale. Je ne suis pas certaine que le pouvoir fédéral considère du même point de vue que le nôtre les besoins de cette réserve.

M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et président du Collège réuni de la Commission communautaire commune.- Lorsque j'ai rencontré le ministre de l'Intérieur, j'ai reçu des informations à ce sujet. Initialement, tout ce qui avait trait aux transports en commun avait nécessité 250 policiers supplémentaires. Ils sont toujours en service. La réserve fédérale comprend 100 hommes censés venir en appui dans les transports en commun.

La réponse qui m'a été donnée est que rien n'a changé, hormis le fait que ces personnes sont disponibles si elles ne sont pas occupées à autre chose. Le problème, c'est qu'un certain nombre de policiers ne sont même plus présents à Bruxelles ! Il y a donc un souci à ce propos.

Bruxelles accueille les plus grandes gares du pays et son réseau de métro transporte des millions de voyageurs. Cela nécessite des moyens particuliers et nous attendons une réponse concrète du pouvoir fédéral sur ce plan.

Mme Isabelle Durant (Ecolo).- Si j'adhère totalement à l'idée que la fusion des zones n'a rien à voir avec les problèmes qui sont posés, je pense par ailleurs que des choses sont perfectibles dans la coordination. Vous avez lancé ce travail. Je crois aussi qu'en termes de manière d'organiser cette coordination entre les zones, on peut s'en inspirer, y compris comme l'a dit Mme Maes, sur la question des gares, sur des endroits où on a besoin d'attention. La réserve fédérale pourra nous y aider. Je ne pense pas que Mme Maes et M. De Wolf aient dit des choses si différentes. Il y a moyen de trouver la manière de coordonner sans entrer dans la logique...

(Rumeurs)

Je sais, je fais de l'œcuménisme.

M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et président du Collège réuni de la Commission communautaire commune.- C'est un bel exercice auquel vous vous livrez. Cependant, je ne suis pas d'accord avec l'idée que le préalable pour que tout fonctionne serait une solution institutionnelle.

M. le président.- J'ajouterai qu'il y a une totale confusion sur les chiffres, Monsieur le Ministre-Président, de la réserve fédérale. Lors des deux réunions auxquelles nous avons assisté, nous avons constaté qu'il fallait clarifier les chiffres, parce que des choses différentes étaient dites.

La parole est à M. Cerexhe.

M. Benoît Cerexhe (cdH).- Je souhaite remercier le ministre-président et son gouvernement pour sa réponse et les mesures qui ont été prises.

Je ne suis pas souvent d'accord avec M. De Wolf, mais, en l'espèce, je partage totalement le point de vue qu'il a développé dans son intervention.

Je suis assez choqué de constater que certains de nos collègues, en ce compris de la majorité, n'ont pas attendu huit jours pour remettre en cause le modèle bruxellois à la lumière des récents événements, créant une fracture au sein de ce parlement. Ces collègues remettent en cause l'existence des communes ainsi que celle des zones de police, comme si le modèle bruxellois ne fonctionnait pas et que les choses se passaient beaucoup mieux à Paris ou Anvers. C'est le cliché et les slogans que vous véhiculez depuis des années : « À Bruxelles, cela ne fonctionne pas. ».

Pourriez-vous alors démontrer, Mme Grouwels et d'autres, en quoi l'existence des zones de police à Bruxelles - que je pratique depuis trois ans - aurait une quelconque influence sur ce qui s'est passé à Bruxelles ou à Paris au cours de ces derniers mois ? En quoi nos zones de police dysfonctionneraient-elles ?

Comme M. De Wolf, je suis un défenseur de cette politique de proximité.

(Applaudissements de M. De Wolf, député)

Comme si cela fonctionnerait mieux en régionalisant un certain nombre de compétences ! Madame Grouwels, depuis que la Région a décidé de s'occuper de l'entretien de certaines voiries, cela fonctionne-t-il mieux que lorsque c'était la commune qui s'en occupait ? En matière de propreté publique, cela fonctionne-t-il mieux au niveau régional qu'au niveau communal ?

(Remarques)

Si, demain, la sécurité était aux mains d'un ministre de l'Intérieur régional ou d'un préfet au niveau régional, cela

fonctionnerait-il mieux ? Ma réponse est non. Ce n'est en tout cas pas le modèle que je défendrai.

(Applaudissements sur les bancs des groupes PS, MR et cdH)

M. le président.- La parole est à M. Lootens-Stael.

M. Dominiek Lootens-Stael (Vlaams Belang) (en néerlandais).- Il faut s'attaquer avec ardeur et sans tabous aux grands problèmes auxquels nous sommes confrontés, comme c'est le cas actuellement.

Peut-être n'aurions-nous pas pu prévenir les événements de Paris, même s'il y avait eu une zone de police unique à Bruxelles qui, selon la plupart des experts en sécurité, serait un concept plus efficace. Je pense en outre qu'une zone de police commune ne fait pas nécessairement obstacle à la proximité et que les antennes locales y ont toujours leur place.

Hier, le gouvernement fédéral a annoncé une série de mesures assez extrêmes dont certaines auraient même valu des poursuites à mon parti dans le passé. Je m'interroge cependant sur leur mise en œuvre et notamment sur l'approche adoptée à l'égard des prédicateurs haineux, sur la déchéance de la nationalité belge pour les personnes parties combattre en Syrie et à l'emprisonnement des djihadistes.

Il importe également de savoir comment Bruxelles collaborera à l'exécution de ces mesures. Le discours du ministre-président me semble assez mou. Je crains dès lors que la vigilance se relâche lentement mais sûrement dans quelques mois, et ce, jusqu'au prochain incident. Nous ne pouvons nous incliner devant cette funeste perspective. Une approche ferme s'impose.

M. le président.- La parole est à Mme Grouwels.

Mme Brigitte Grouwels (CD&V) (en néerlandais).- Je n'avais pas l'intention de répliquer car j'ai trouvé l'exposé du ministre-président très intéressant. Nous suivrons attentivement les mesures concrètes qu'il a énumérées.

Cependant, je n'apprécie pas que l'on m'accuse d'une attitude antibruxelloise. Si le CD&V plaide pour une seule zone de police en Région bruxelloise, c'est dans l'optique d'une politique de sécurité performante. Nous privilégions par exemple le modèle de Montréal, qui a centralisé les services de police tout en procédant à une décentralisation dans les quartiers.

Pour ma part, j'habite à la limite de trois zones de police et je suis étonnée de constater l'approche différente qui prévaut dans chacune de ces zones, y compris en matière de criminalité et de terrorisme.

Il faut une bonne coordination au sein de la police, avec une seule ligne de conduite, une seule politique et une seule vision. Tel doit être notre objectif. J'espère que le ministre-président pourra, avec ses compétences actuelles, avancer dans cette direction.

Je suis aussi soucieuse de Bruxelles que vous.

(Applaudissements sur les bancs du CD&V)

M. le président.- La parole est à Mme Dhaene.

Mme Liesbet Dhaene (N-VA) (en néerlandais).- Je suis estomaquée de voir à quel point le conservatisme prime sur une politique de sécurité efficace pour les Bruxellois.

Ensuite, la N-VA espère que la commission d'enquête proposée par Groen, et à laquelle il n'y a pas eu de réponse, soit acceptée.

Enfin, en vertu de la loi sur la police intégrée du 7 décembre 1998, modifiée en 2009, une fusion des zones de police est possible à Bruxelles et c'est le conseil de police qui en a le droit d'initiative.

M. le président.- La parole est à M. Van Damme.

M. Jef Van Damme (sp.a) (en néerlandais).- Je voudrais encore réagir aux propos de M. Cerexhe et de certains autres parlementaires.

Tout d'abord, personne n'a prétendu que les attentats à Paris auraient été évités si Bruxelles avait eu une seule zone de police. Ce n'est pas si simple.

Toutefois, on s'attaquerait beaucoup mieux à la criminalité en général, et à la radicalisation en particulier, si nous avions une seule zone de police. En effet, dans la mesure où nous constatons que la criminalité - la prostitution et l'usage des drogues, notamment - se déplace systématiquement d'une zone de police à l'autre parce qu'elle n'est pas traitée partout de la même manière, je pense qu'il y a un lien entre la criminalité et l'organisation structurelle de la police bruxelloise.

M. le président.- La parole est à M. De Bock.

M. Emmanuel De Bock (DéFI).- Je le répète, nous sommes totalement opposés au principe d'une police unique. Il est illusoire de croire qu'en fusionnant les zones de police, nous pourrions arrêter les djihadistes, alors que ceci relève avant tout de compétences fédérales comme la Sûreté de l'État. Nos policiers remplissent parfaitement leurs missions de police de proximité.

Des zones de police regroupant trois communes connaissent déjà des dysfonctionnements. Pourquoi cela fonctionnerait-il mieux à dix-neuf ? Au contraire, certains bourgmestres préféreraient défusionner leur zone de police.

On constate aussi, dans le logement social, que la fusion des sociétés immobilières de service public (SISP) revient parfois plus cher et n'est pas toujours plus efficace. Méfions-nous donc des discours de rationalisation qui ne répondent aucunement aux problèmes posés.

Oui à plus de collaboration, oui à l'évaluation des politiques, mais je ne pense pas que la fusion des polices permettra d'arrêter les djihadistes. Je suis toutefois ouvert au débat. J'ai d'ailleurs demandé qu'une commission spéciale d'information évalue les manquements identifiés au cours des dernières années, à chaque niveau de pouvoir. Des manquements principalement dus aux tergiversations et à l'absence de prise de responsabilités d'un certain nombre de politiques.

M. le président.- Je voudrais vous remercier d'avoir donné calme et sérénité au débat entrepris ce matin.

(poursuivant en néerlandais)

À la fin du débat, un sujet susceptible de provoquer des tensions a été abordé : la fusion des zones de police.

(poursuivant en français)

Je ne me prononcerai pas sur le fond du débat.

(poursuivant en néerlandais)

Partons du principe que les institutions doivent servir l'intérêt public et que les avantages et inconvénients de l'une ou l'autre forme d'organisation doivent être objectivés. J'invite donc tous les parlementaires à prendre le temps de s'écouter et à s'informer auprès d'experts et de témoins. Nous ne pouvons donner l'impression de réduire les défis auxquels nous sommes confrontés à un débat aux relents communautaires.

(poursuivant en français)

Je voulais vous dire ce que j'ai ressenti ce matin, parce que je suis attaché à cette institution. Vous vous en doutez bien.

(poursuivant en néerlandais)

J'attache beaucoup d'importance à son bon fonctionnement et je redoute tout dérapage communautaire.

(poursuivant en français)

Je vous demande de ne pas retenir ce problème survenu lors du débat de ce matin, alors que tant d'autres questions y afférentes ont été évoquées.

(poursuivant en néerlandais)

Bruxelles mérite mieux qu'un débat réduit à des aspects purement communautaires.

D'avantage que d'autres villes, la Région bruxelloise a pris ses responsabilités dans la limite de ses moyens et ses compétences. Dans le passé, Bruxelles a été un chef de file en termes de politique des grandes villes, alors que d'autres, trop peu informés des défis spécifiques aux grandes villes, estimaient de telles mesures superflues.

(poursuivant en français)

Cela m'a frappé dans le passé. Les problèmes que l'on affronte dans les grandes villes sont souvent méconnus de ceux qui ne vivent pas nos réalités. Le cœur de nos politiques doit rester la mixité sociale et culturelle de nos quartiers et la promotion sociale des personnes.

Je ne pense pas qu'il faut sous-estimer les menaces qui nous guettent. Il faut rappeler que la sécurité reste indissociable de la défense des libertés et de la démocratie. Alors, unissons-nous tous ! Unissons les démocrates de toutes origines !

Rappelons que les signes de radicalisme s'étaient déjà exprimés dans les années 70 et 80. Rappelons que tous les radicaux qui menacent nos modes de vie ne sont peut-être pas des terroristes, mais que tous les terroristes sont des radicaux. Soyons donc lucides. Espérons que nous pourrions unir tous les démocrates, conserver une unité d'action entre nous et plaider aussi pour une unité d'action entre tous les niveaux de pouvoir, en évitant de tomber dans des querelles sans objet, vu la gravité de la situation.

Comme beaucoup d'entre vous, je souffre personnellement de cette situation, parce que nous sommes dans un autre univers. Tous les dispositifs de sécurité que nous avons inventés ne sont pas dépassés et doivent encore s'appliquer, mais la réalité d'aujourd'hui appelle de nouvelles réponses.

Je crois que notre institution va devoir faire face, comme d'ailleurs tous les responsables et gestionnaires des grandes entités urbaines, à un péril terrible, au-delà du péril que représentent les actes terroristes. Nous allons devoir affronter le péril d'une rupture de confiance des citoyens vis-à-vis des institutions qui doivent les protéger.

Le débat de ce matin avait toute sa place. Il s'est déroulé dans un bon climat. Ne perdons toutefois pas de vue que l'importance de ce drame et des faits que nous avons évoqués ne doit pas laisser place à des débats qui seront jugés secondaires, même s'ils font partie du débat.

Je voulais vous le dire parce que j'ai vécu cette institution très longtemps et qu'il est assez rare que l'on voie des clivages se produire sur des questions comme celles de ce matin, qui concernaient la fusion ou non des communes.

Ne nous laissons pas entraîner dans cette rupture de confiance entre nous. Tâchons simplement de prendre le temps pour en parler, de manière à déminer certains pièges qui nous menacent. Voilà l'appel que je voulais vous lancer. Restons dignes, mais continuons à échanger nos opinions.

(poursuivant en néerlandais)

Nous devons éviter une surenchère communautaire incompatible avec la gravité de la situation.

La séance plénière conjointe est close.

La séance est levée à 14h15.

